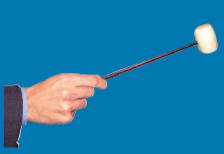


Les ventes aux enchères P. 20-21



Une âme de bâtisseuse

Elle aurait pu être pianiste ou tennismoman... Mélanie Lehoux a choisi de faire son trou dans un monde d'hommes. Elle a fondé Ibat, un éditeur de logiciels de gestion des achats et de la main-d'œuvre pour le BTP. P. 24

Legnovini séduit les USA

L'atelier d'ébénisterie tarn-et-garonnais vient de faire une belle percée sur le marché nord-américain. P. 4

Lycée hôtelier: la bonne adresse

L'établissement, qui forme 800 étudiants par an, mise sur l'excellence. P. 6-7

L'avocat en 2050, de la science-fiction à l'action

Le Conseil National des Barreaux organise le 2 décembre à la Cité de l'Espace à Toulouse les états généraux de la prospective et de l'innovation. Au cœur des débats: les grands défis que va devoir affronter la profession. Le point de vue de M^e Alain Couturier, avocat honoraire. P. 9

8 pages d'annonces légales
Pages 12 à 19

N'PY prépare le retour des skieurs en station

Le Premier ministre le leur a promis le 6 novembre dernier: les remontées mécaniques pourront ouvrir cet hiver. De quoi rassurer les professionnels de la montagne, qui après une saison 2020-2021 catastrophique, s'activent à préparer l'arrivée des skieurs et des touristes en station. Nouveaux hébergements, nouveaux secteurs de glisse, nouvelles activités aussi, car les exploitants de domaines skiables ont appris à ne plus tout miser sur le ski. Vélo sur neige, randonnées en raquettes, luge, snooc, snowtubing et cascade de glace sont désormais aux programmes des vacanciers, que les dirigeants de N'PY et de la Compagnie des Pyrénées espèrent nombreux. Pour autant, les professionnels qui se sont engagés dans une trajectoire zéro carbone à l'horizon 2037 multiplient les projets pour faire de la montagne une destination durable. P. 3



Laf Santé digitalise son offre de parapharmacie

Le groupe toulousain, qui se positionne, avec ses 250 pharmacies Lafayette et ses six espaces de vente de parapharmacie, comme le premier relais santé des villes, veut s'affirmer comme un acteur multicanal incontournable. Après le rachat, en janvier 2021 de Cocooncenter, pure player de l'e-parapharmacie, le groupe Laf Santé vient en effet de lancer son propre site, fort de plus de 30 000 références. Avec ce nouvel outil, son président Hervé Jouve vise 20 M€ de chiffre d'affaires. P. 5



Amours... sans fins

Une œuvre de Bruno Mantovani, en première mondiale au Théâtre du Capitole, *The jewish hour* au Sorano, Gustav Mahler à la Halle aux Grains, *Thomas l'Obscur* au Théâtre de la Cité... Courrez au spectacle tant qu'il est temps. P. 23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour être acteur d'un monde qui change

Les occitans apprécient leur région



L'Occitanie, une région où il fait bon vivre

Selon le Baromètre des Territoires publié par Elabe et l'Institut Montaigne avec la SNCF, 67 % des Occitans estiment que leur commune, leur quartier est un endroit où il fait « bon vivre » (soit un point de plus que la moyenne nationale). Ils apprécient leur lieu de vie pour son climat (61 % +29 points par rapport au reste de l'Hexagone, l'Occitanie se plaçant sur ce critère au second rang) et ses paysages (58 %, +8 points). 61 % (+6 points) des habitants de la Région estiment par ailleurs que l'endroit où ils vivent n'est pas pollué. 66 % (+1 point) se sentent par ailleurs en sécurité dans leur quartier.

Le pouvoir d'achat



Un pouvoir d'achat qui pèse sur le quotidien

Le Baromètre des Territoires publié par Elabe et l'Institut Montaigne avec la SNCF indique que les Occitans sont plus optimistes que le reste des Français pour leur avenir personnel (56 %, +11 points de plus qu'en 2018). Mais si la situation économique s'améliore, le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure (32 %, +1 point par rapport au reste de l'Hexagone) qui pèse sur le quotidien derrière la santé (36 % ; -1 point). Ainsi, 38 % des Occitans (+2 points) ont des fins de mois difficiles : 28 % (+1 point) doivent se restreindre et 10 %, (+1 point) doivent puiser dans leurs réserves ou se faire prêter de l'argent.

Les Occitans préoccupés par le climat



Des Occitans préoccupés par le climat

61 % des Occitans (soit -1 point par rapport à la moyenne nationale) pensent que le modèle économique actuel n'est pas compatible avec la protection de l'environnement. C'est ce que révèle le Baromètre des Territoires publié par Elabe et l'Institut Montaigne avec la SNCF. 74 % estiment que la société est dans l'obligation de changer ses habitudes, et d'adopter un mode de vie plus sobre (réduction de notre consommation). 83 % estiment, du reste, que faire attention à l'environnement, c'est aussi l'opportunité de créer des emplois et de nouveaux métiers.

Clara Dumard. Avec trois associés, elle a cofondé TinoHealth, une start-up qui développe un test urinaire qui mesure des biomarqueurs et livre des conseils.



Test urinaire nouvelle génération

Implantée à Carbonne en Haute-Garonne, la pépite TinoHealth, qui a vu le jour en juin, ambitionne de commercialiser un auto-test urinaire nouvelle génération, qui en quelques minutes, délivre sur un smartphone les analyses de 10 biomarqueurs présents dans l'urine, agrémentées de conseils nutritionnels personnalisés. Cet outil de santé connecté vise notamment les sportifs de haut niveau, professionnels ou amateurs qui souhaitent améliorer leurs performances en optimisant leur alimentation ainsi que le marché du bien-être. Le projet est né initialement d'une rencontre, celle de Jean-Christophe Cau, ingénieur Insa et docteur en nanophysique, et de Clara Dumard, alors étudiante en mastère Innover et Entreprendre à l'ESCP à Paris. Après un parcours ponctué d'un essai à la faculté de pharmacie de Nantes, une année Erasmus en Espagne, deux expéditions à la voile en Arctique, et pendant le confinement, la création d'une première boîte de formations en ligne pour les voiliers, cette Bretonne a décidé, à la sortie de ses études, d'embrasser de nouveau l'aventure entrepreneuriale aux côtés de Jean-Christophe Cau. « Nous nous sommes rencontrés en janvier 2021 dans le cadre de mon mas-

sière. De fil en aiguille, nous avons décidé de nous associer. Il a développé le boîtier du test après des crises de colique néphrétique. En tant que sportif, il souhaitait gérer son alimentation en amont des crises. Ensemble, nous avons réfléchi à la valeur ajoutée de ce test. L'outil et son application mobile sont en beta test depuis août, après deux ans de R & D. Notre technologie est unique puisqu'elle permet de mesurer très précisément 10 biomarqueurs dans l'urine, dont le niveau d'hydratation, le taux de magnésium, de calcium, l'acide urique, ou la créatinine, de façon simple, rapide et à domicile. Nous avons également développé une application connectée, qui interprète les données et les traduit en conseils personnalisés. Deux brevets sont déposés, le premier sur le boîtier d'auto-test, le second sur le fourreau qui protège les mains de l'urine », détaille Clara Dumard, CEO de TinoHealth, l'une des deux entreprises nommées pour représenter l'Occitanie lors du concours Santé Entrepreneurs Harmonie Mutuelle 2021.

Après l'obtention d'une aide régionale de 10 K€ qui a permis de développer le site marchand, l'aspect marketing, et booster l'application, les associés sont prêts désormais à passer à l'étape d'in-

dustrialisation qui nécessite cependant une levée de fonds. « Pour l'instant, nous produisons en 3D. L'objectif est de commercialiser à grande échelle. Nous manquons de budget pour lancer la ligne de production, laquelle est basée à Oyonnax, recruter et poursuivre notre R & D. Nous espérons lever entre 400 et 800 K€ l'an prochain. » Objectif : vendre 1 800 auto-test en 2022 et 10 000 en 2023. Suite au Sportup Summit, de nombreuses demandes affluent de la part des clubs sportifs, « qui pourraient grâce à l'outil, croiser les datas des différents profils de sportifs ». En vue des JO, la start-up espère aussi faire la différence et obtenir de jolis contrats. Quid des concurrents ? « Une entreprise en Espagne produit des toilettes connectées qui mesurent les mêmes biomarqueurs. Mais le prix est élevé et ce n'est pas pratique. Aux États-Unis, il existe des systèmes qui permettent de prendre la bandelette en photo qui délivre les infos. Mais selon la luminosité de l'image, le résultat change et manque de fiabilité ». TinoHealth entend d'ici trois ans s'imposer sur le marché européen avec une gamme « bien-être », « sport », et « club » et un pool médical. En attendant, une dizaine de recrutements sont prévus en 2022.

JENNIFER LEGERON

Ils bougent



JOSEPH CALVI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉGION OCCITANIE

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) a depuis le 17 novembre un nouveau président en la personne de Joseph Calvi. Âgé de 52 ans, ce dernier est maître artisan maçon à Foix. Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège depuis 2010, réélu en 2016 et 2021, il est fortement impliqué dans le réseau des CMA, qu'il a rejoint en 2005 en étant élu vice-président de la CMA de l'Ariège, avant de s'impliquer au niveau national. Depuis le 1^{er} janvier 2021, la CMAR fédère le réseau des 13 CMA départementales. Elle accompagne 180 000 entreprises artisanales.



RÉMI ROUX, NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'URSCOP OCCITANIE

À l'occasion du Congrès régional des Scop et Scic d'Occitanie, le 8 octobre, les membres du conseil d'administration de l'Union régionale des Scop et Scic Occitanie (Ursocop) ont désigné leur nouveau président en la personne de Rémi Roux. Âgé de 56 ans, Rémi Roux est diplômé d'une école de commerce. Il a travaillé pendant une quinzaine d'années, dans les services marketing et commercial de PME du secteur agroalimentaire. En 2003, avec deux amis d'école, il a créé la Scop Ethiquable. Basée à Fleurance dans le Gers, cette entreprise, agréée Esus (entreprise solidaire d'utilité sociale), conçoit et fabrique des produits alimentaires bio et issus du commerce équitable. En 2020, plus de 30 millions de produits Ethiquable ont été vendus dans 10 000 supermarchés en France. Rémi Roux est, par ailleurs, membre fondateur du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (Mouves) en 2009. Il occupe également, depuis 2012, la fonction de président de l'Union Régionale des Scop Occitanie - pôle Pyrénées. Implantée sur deux sites (Toulouse et Montpellier), l'Ursocop Occitanie est un lieu d'échanges, d'animation et d'information pour ses adhérents, ainsi que pour les projets de création, de reprise, de transmission d'entreprise ou d'association en coopératives. On dénombre en Occitanie 608 sociétés coopératives (Scop et Scic) et établissements soit 8 221 emplois coopératifs et 800 M€ de chiffre d'affaires généré.

COLLECTIVITÉS

N'PY prépare la saison d'hiver en pariant sur le vert

Tourisme. Après un hiver 2020-2021 catastrophique pour les exploitants de domaines skiables, les stations de montagne s'appêtent à accueillir à nouveau skieurs et amateurs de grands espaces. Avec une préoccupation en tête : accélérer la transition vers un tourisme plus durable.

Les amateurs de ski peuvent se réjouir : les remontées mécaniques devraient fonctionner cet hiver. C'est ce que le Premier ministre a promis aux professionnels de la montagne le 6 novembre dernier. Le masque sera obligatoire dans les files d'attente et sur les télésièges et autres télécabines tandis que le recours au passe sanitaire est prévu si, a également précisé le chef du gouvernement, le taux d'incidence, au niveau national, repasse au-dessus de la barre des 200 cas pour 100 000 habitants. Autant dire que ces annonces ont constitué un énorme soulagement pour les acteurs de la montagne, pour qui l'hiver 2020-2021 fut catastrophique.

De fait explique, Christine Massoure, directrice générale de la Compagnie des Pyrénées, nouvelle structure inter-régionale dédiée à l'accompagnement stratégique et financier des stations de montagne, « la saison d'hiver dernier n'a pas eu lieu. Après un arrêt au 14 mars 2020, qui a interrompu très brutalement la saison, nous n'avons pas pu redémarrer. La saison d'été 2020 s'est passée correctement, l'été que l'on vient de passer également, mais l'hiver dernier, force est de constater, que pour les entreprises du domaine skiable rien ne s'est passé puisque nous n'avons pas pu ouvrir. Malgré tout, l'État et les collectivités dans leur ensemble sont venus soutenir ces entreprises, ce qui va nous permettre de proposer une réouverture dans des conditions quasi identiques, voir avec de nouveaux investissements. S'il n'y avait pas eu le soutien des collectivités, les entreprises du domaine skiable auraient effectivement été à la peine alors même que l'on a assisté à un regain de fréquentation dans les zones de montagne malgré le fait qu'il n'y ait pas eu de ski. C'est le côté positif de la situation : cela nous a permis de vérifier que la montagne est attractive. Les urbains aiment venir profiter des espaces et sont friands d'activités nouvelles. On a ainsi vu se développer le vélo sur neige, les raquettes, des activités pour lesquelles les remontées mécaniques ne sont pas indispensables. Cela a permis au tissu économique de ces stations, je pense aux restaurateurs, aux hôteliers, de ne pas passer une saison totalement blanche. »

Pour l'heure, les exploitants de domaines skiables regardent résolument vers l'avenir, avec en point de mire, à très court terme, l'ouverture de la saison, prévue, selon les secteurs, le

27 novembre, le 4 décembre voir le 17 décembre. Cette saison s'annonce du reste sous de bons auspices : la neige est tombée sur le massif et le froid permet la production de neige de culture. Le niveau des réservations est également de bon augure. Ce que confirme Guillaume Roger, directeur opérationnel de N'PY, la marque qui regroupe sept stations du massif, Peyragudes, Piau, Grand Tourmalet, le Pic du Midi, Luz-Ardiden, Cauterets, Gourette et La Pierre Saint-Martin et revendique plus de la moitié du marché du ski pyrénéen. « Il y a un véritable engouement depuis les dernières chutes de neige et les annonces du gouvernement, assure-t-il. On sent vraiment que la température monte au niveau des réservations, à la fois sur le site internet et via notre centre d'appel basé à Lourdes, qui est en mode surchauffe depuis quelque temps. »

RETOUR DES SKIEURS

Pour faire revenir les skieurs – et les non-skieurs – dans les stations, les acteurs de la montagne misent sur quelques nouveautés. Côté tarifs, c'est la création de nouveaux forfaits, telle la carte Flex, dédiée aux débutants qui leur permet de ne payer que ce qu'ils consomment réellement ou le forfait Skiclub, un tarif très avantageux réservé aux membres des clubs de ski, viviers de futurs skieurs. Côté hébergement, sachant que 80 % de la clientèle séjourne en station, après l'ouverture en 2018 du Skylodge (hébergement de type hostel, de près de 300 chambres) au pied des pistes de Piau, a été inauguré cet été à Loudenvielle le second 4 étoiles de la chaîne, le Mercure Peyragudes-Loudenvielle-Pyrénées, un établissement de 63 chambres géré par le groupe toulousain HIS. Un nouveau gîte a ouvert également à Germ en même temps qu'une résidence de 60 logements à Gourette où sera également inauguré cet hiver le Black Rock, un village de « pods », à savoir des cabanes tout confort perchées à 1 800 m d'altitude en pleine nature. Côté mobilité, des efforts ont été faits pour faciliter l'accès aux stations via des navettes de bus aux départs des principales villes de l'ouest du massif, Pau, Bordeaux ou Saint-Sébastien, en plus des lignes de train qui desservent depuis Toulouse les gares de Tarbes ou Lourdes. Côté activité, de nouvelles zones de glisse ont été créées au Grand Tourmalet, à la Pierre Saint-Martin. À Peyragudes, à Piau ou encore à Cauterets, ce sont de nouveaux itinéraires de ski de randonnée qui ont été tracés



Attachée à préserver les ressources naturelles, la station de Piau-Engaly a volontairement stoppé l'extension de son parc de canons à neige, en optimisant la production sur les périodes de froid, et en surveillant les objectifs de production avec une épaisseur de manteau la plus juste possible.

tandis qu'à Luz-Ardiden, à Gourette et à la Pierre Saint-Martin, les amateurs de randonnées en raquette trouveront de nouveaux parcours à leur portée. Luge, snooc, snowtubing sont également au programme dans différentes stations, activités ludiques très courues auxquelles s'ajoute désormais la création d'une cascade de glace au Pic du Midi à proximité du ponton dans le ciel.

DE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE

La Compagnie des Pyrénées a vu le jour l'an dernier à l'initiative de la Région Occitanie pour répondre aux différents défis auxquels sont confrontés les stations de montagne (changement climatique et modification des habitudes de consommation) et assurer la pérennité du développement économique de ces territoires dans l'optique d'un tourisme quatre saisons. La Compagnie des Pyrénées, dont la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, a pris la tête fin octobre, est une société anonyme d'économie mixte. Elle a été bâtie sur les fondations de la SAEM N'PY et s'appuie sur son expertise. La nouvelle structure, qui réunit les deux Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales ainsi que la Banque des Territoires est ainsi en passe de couvrir l'intégralité du massif depuis l'Atlantique jusqu'à

la Méditerranée. « Nous ne désespérons pas de voir la Haute-Garonne nous rejoindre. Nous sommes en discussion avec le Département et je pense que cela devrait se produire dans les semaines ou mois à venir », a en effet annoncé lors d'une conférence de presse le 16 novembre à Toulouse, Michel Boussaton, vice-président de la Compagnie des Pyrénées.

QUATRE SAISONS

Celle-ci regroupe aujourd'hui différentes sociétés : la SAS N'PY Résa (en charge de la commercialisation et de la communication), la SAS Compagnie des Pyrénées Participations (qui a pour vocation de prendre des participations au capital des sociétés d'économie mixte [Sem] en charge de l'exploitation des stations de montagne – la Compagnie des Pyrénées est ainsi récemment entrée au capital de la Sem du Grand Tourmalet recapitalisée à hauteur de 18 M€, aujourd'hui engagée dans un vaste plan d'investissement de 32 M€ destiné à faire du Grand Tourmalet « le modèle étonnant de la station de demain » –), la SAS Skylodge (dédiée à l'exploitation d'hôtels), et la Foncière des Pyrénées, créée en mai dernier pour contribuer à la densification et à la montée en gamme de l'offre d'hébergement des stations de montagne des Pyrénées. Ainsi structurés, « nous sommes désormais en capacité de prendre en charge tous les sujets qui se posent aux stations de montagne en particulier à l'heure du

changement climatique avec toutes les questions de diversification que rencontrent ces structures », assure ainsi Michel Boussaton (cf. *La Gazette du Midi* du 8 novembre 2021).

À l'échelon national, les opérateurs de domaines skiables ont adopté en novembre 2019 une feuille de route qui vise à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2037. Ces 16 éco-engagements sont déclinés en cinq grandes thématiques : l'énergie, l'eau et l'agriculture, la biodiversité, les paysages ou encore les déchets. « Pour autant, au sein de N'PY, nous n'avons pas attendu ces éco-engagements pour mettre en place des choses, assure Guillaume Roger. Nous sommes par exemple en train de réfléchir à l'utilisation de dameuses à hydrogène, sachant que Peyragudes a été la première station des Pyrénées à s'équiper d'une des premières dameuses hybrides ». Résultat : une économie de carburant de 20 %. N'PY mène également avec EDF et sa filiale Hydrostadium une réflexion pour évaluer le potentiel hydroélectrique des domaines. « En début de saison, les domaines skiables pompent de l'eau pour produire de la neige de culture. L'idée est d'inverser ce pompage pendant les périodes où le domaine n'a pas besoin de neige (soit neuf mois sur 12), pour turbiner et créer de l'électricité », détaille Guillaume Roger. D'autres actions sont menées par les domaines skiables de la chaîne pour préserver l'environnement et réduire l'empreinte écologique de leurs activités : récupération des eaux de ruissellement en station, mesure précise de l'épaisseur de neige via un GPS embarqué pour ne produire que les justes quantités de neige de culture, production d'une semence sauvage endémique en vue de la revégétalisation des sites aménagés, etc. Les premiers essais menés au Grand Tourmalet sont positifs : les pistes ainsi revégétalisées nécessitent moins de neige de culture.

AGNÈS BERGON

REPÈRES

La communauté de stations que représente N'PY a réalisé 53,3 M€ de chiffre d'affaires en 2019-2020 et emploie près de 600 équivalents temps plein. Près de 18 M€ ont été investis sur l'ensemble des domaines skiables dont 10 M€ sur la saison 2020-2021 et le reste sur la saison 2021-2022.

Artisanat. Poussés par une irrésistible envie d'entreprendre, une passion pour le bois, un amour du travail bien fait et la volonté de défendre le made in Occitanie, Lucas Pedron et Nicolas Mamès ont créé à L'Honor de Cos en Tarn-et-Garonne, Legnovini, un atelier d'ébénisterie pas comme les autres où bois et QR code se rejoignent. Leur porte-bouteilles et leurs planches à découper cartonnent. Ils iront loin, ils ont déjà traversé l'Atlantique...

Legnovini, deux créateurs unis par l'amour du bois

« On se voit bien traîner nos valises dans les avenues de New York... Qui aurait dit que deux petits gars vendant des planches à découper et venant du Tarn-et-Garonne seraient référencés dans les plus grandes enseignes américaines? », s'amuse Lucas Pedron.

L'histoire des fondateurs de Legnovini installés à L'Honor de Cos a commencé en 1991. Originaires du même village d'Albias dans le Tarn-et-Garonne, ils sont nés à la clinique du Pont de Chaume (Montauban) à trois jours d'intervalle. Leurs destins étaient scellés. Lucas Pedron a poursuivi ses études dans le bâtiment et Nicolas Mamès a choisi une voie commerciale. Lucas Pedron, très vite touché par le virus du voyage, est parti travailler comme guide touristique sur l'île de la Réunion. C'est là que l'idée du porte-bouteilles en bois a germé: une poignée en bois et un astucieux système de collerette en caoutchouc viennent se fixer sur le goulot. On peut donc servir le vin sans même toucher le contenant.



Nicolas Mamès et Lucas Pedron, fondateurs de Legnovini.

PREMIÈRE CRÉATION ET PRODUIT PHARE BREVETÉ À L'INPI

« On a toujours aimé travailler le bois et innover autour de cette matière. Nous sommes des autodidactes, on a commencé à travailler dans notre garage avec une scie sauteuse », se souvient Lucas Pedron. Le duo a déposé un brevet à l'Inpi pour ce porte-bouteilles. Le concours Lépine, Nicolas Mamès y pense mais manque de temps pour s'y plonger. Curieux, audacieux, les deux créateurs se sont formés dans des Fablab et ont créé leur

entreprise en septembre 2018. « Très vite, on a choisi de se diversifier, d'investir dans des machines à gravure laser, de développer une gamme de mobilier, des enseignes pour le commerce. Nous personnalisons tout type d'objet. »

Legnovini conçoit des agencements sur-mesure. Ses clients sont des professionnels à hauteur de 60 %, des restaurateurs tels que le Café des Ministères dans le 7^e arrondissement de Paris où Nicolas Mamès et Lucas Pedron ont conçu les casiers pour le vin, derrière le bar.



Les planches à découper de Legnovini font un tabac outre-Atlantique.

« Nous ne sommes ni des designers ni des ébénistes : nous avons simplement réuni nos compétences. Les clients nous jugent sur nos travaux ».

L'APPEL DU LARGE, OUTRE-ATLANTIQUE.

Legnovini vient de signer un contrat avec un grossiste américain spécialisé dans les arts de la table, il a passé commande de 500 planches à découper. « Nous sommes référencés au Food 52 à New-York. On nous présente là-bas comme les petits Frenchies, des amis d'enfance qui ado-

rent le bois. On espère que ça va ouvrir d'autres portes à l'international », s'enthousiasme Lucas Pedron.

Les deux jeunes entrepreneurs utilisent le bois de la façon la plus minimaliste possible, c'est ce qui a séduit les Américains. « On garde le côté industriel, à l'état brut. » Les créateurs attachent ainsi beaucoup d'importance à la qualité du bois : il doit être exclusivement français, acheté en circuit court. « C'est un argument de vente, le noyer provient par exemple du Lot, le chêne et l'acacia du Lot-et-

Garonne, on recherche des fournisseurs confidentiels. »

Le zéro déchet fait aussi partie des fondamentaux de l'entreprise. Les copeaux de bois sont recyclés dans les poulaillers, chez les apiculteurs ou achetés par les particuliers pour des toilettes sèches.

Du design à la vente, les journées du duo de créateurs sont bien remplies mais ils trouvent encore le temps d'innover. « On allie le travail ancestral du bois aux nouvelles technologies. Des QR code gravés sur le bois permettent aux restaurateurs de créer leurs menus. On vient de sortir des cartes de visite avec un QR code pour accéder à un catalogue, on y croit beaucoup. »

Il leur reste encore de belles histoires à écrire et à inventer autour du bois et de la table. Vous rencontrerez ces deux entrepreneurs sur la route des Métiers d'Art d'Occitanie, pour laquelle ils viennent d'être référencés. « Dès que possible, on fera visiter l'atelier », promet Lucas Pedron.

DORISSE PRADAL

Agriculture. La reprise de l'activité kiwi de Rouquette, dans le Lot-et-Garonne par l'entreprise Cancel, en Tarn-et-Garonne cet été scelle la création d'un nouveau groupe constitué de 200 producteurs de kiwis situés essentiellement dans le Val de Garonne. Il produit environ 12 000 tonnes de kiwis annuellement, soit le quart de la production française. Avec l'import, la nouvelle entité commercialisera au total, dès la saison 2021-2022, environ 16 000 tonnes de kiwis.

Cancel & Rouquette, les poids lourds du kiwi français

Deux entreprises familiales spécialisées dans le commerce de gros de fruits, Rouquette, installée à Aiguillon dans le Lot-et-Garonne, et Cancel, basée à Castelsarrasin en Tarn-et-Garonne, ont décidé, cet été, de s'unir. Elles ont chacune, une longue histoire, ancrée sur des territoires proches et complémentaires et sont l'une comme l'autre passionnées par le kiwi depuis de nombreuses années et misent toutes deux sur l'innovation pour améliorer la qualité de leurs produits.

L'ambition de ce rapprochement, pour les deux responsables, Alexandre Cancel et Bruno Rouquette, est claire : « Offrir une gamme de variétés complète aux clients comme aux producteurs en leur apportant un suivi technique de qualité permettant la réussite agronomique des plantations existantes mais également des nouveaux pro-

jets. Cette nouvelle structure permet d'atteindre une taille critique pour apporter toujours plus de services, tout en réalisant des économies d'échelle pour gagner en compétitivité ».

Ce rapprochement se veut avant tout une fusion de compétences humaines. L'équipe Cancel s'est ainsi renforcée en particulier grâce à l'accompagnement des dirigeants de Rouquette, Bruno Rouquette, en charge de la relation avec les producteurs et la gestion du conditionnement et Laurent Rouquette au commerce, qui apportent toute leur expérience.

LA CONSTITUTION D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE EN KIWI

Les deux entreprises représentent ensemble quelque 16 000 tonnes de kiwis qui seront commercialisées par Cancel, principalement en variété Hayward avec une offre



De gauche à droite : Alexandre Cancel (président), Bruno Rouquette (relation producteurs et gestion du conditionnement) et Maxime Gil (directeur général).

très large (labels bio, HVE, Bee friendly et Global G.A.P.).

Cependant, pour les dirigeants, l'objectif est de se positionner sur l'ensemble des marchés. Avec l'intégration du Summerkiwi (kiwi vert français précoce) et du kiwi jaune Dori, la nouvelle structure est désormais en capacité de proposer

une gamme complète, offrant toutes les couleurs (vert, rouge et jaune), tout au long de l'année, afin de répondre à l'ensemble des besoins.

DES PROJETS AMBITIEUX : 300 HECTARES DE PLANTATIONS NOUVELLES DANS LES CINQ ANS

Le groupe va développer de nombreux projets de plantations innovants en kiwi vert, rouge et jaune. En cumul, ce ne sont pas moins de 300 ha de plantations qui sont planifiées pour les cinq prochaines années. Agroécologie, variétés gustatives, valorisation des origines... les pistes de progrès sont nombreuses. Ce qui laisse présager un bel avenir pour le kiwi français.

LE KIWI EN FRANCE

Les Français consomment environ 87 000 tonnes de kiwis par an. La production française, originaire pour plus de 50 % de la région Nouvelle-Aquitaine, avoisine les 50 000 tonnes (elle diminue régulièrement depuis 2009). La France exporte environ 10 000 tonnes, essentiellement vers l'Espagne.



Actualité

AIDE PAC À L'ASSURANCE RÉCOLTE 2021

Les exploitants ayant sollicité l'aide PAC à l'assurance récolte doivent adresser à la Direction départementale des territoires (DDT) le formulaire de déclaration de contrat cosigné par l'assureur et l'exploitant d'ici le 30 novembre, date limite de réception à respecter pour éviter des pénalités. Ce formulaire de déclaration de contrat prérempli a été envoyé aux exploitants par l'entreprise d'assurance.

Il appartient aux agriculteurs de vérifier la conformité des informations y figurant (numéro Pacage, identification, surfaces et cultures) et de le signer avant de le transmettre à la DDT de Tarn-et-Garonne, 2 quai de Verdun à Montauban (05 63 22 24 94). Toute inexactitude doit être signalée à l'assurance pour que la correction soit prise en compte et qu'un nouveau formulaire soit transmis à l'exploitant dans les délais.

Immobilier. Les professionnels alertent sur les conséquences délétères de l'insuffisance de la production de logements dans l'aire urbaine toulousaine.

Logements neufs : le marché proche de la pénurie

Avec 3 793 biens à la vente dans l'aire urbaine, le stock de logements neufs a atteint, à la fin du troisième trimestre 2021, un niveau historiquement bas. Une situation qui ne cesse d'inquiéter les acteurs de l'immobilier dont Jean-Philippe Jarno, le président de l'Observer de l'immobilier toulousain, qui, trimestres après trimestres, n'en finit pas d'égrener les mauvaises nouvelles. Pour le professionnel, « le marché frôle la pénurie. Il faut remonter à 2010 pour trouver une telle situation ». L'offre commerciale au troisième trimestre 2021 s'affiche ainsi en recul de 23 % par rapport à la même période de 2020 et de 39 % par rapport à celle de 2019.

Les mises en ventes, en chute libre depuis deux ans, s'élèvent, sur les trois premiers trimestres de l'année, à 3 189 logements, soit 42 % de moins qu'en 2019,

un niveau là aussi jamais atteint depuis 2009. Près de 1 500 logements ont ainsi été mis en vente au premier trimestre 2021, 900 au deuxième et 700 seulement au troisième...

Avec 3 933 logements neufs vendus au cours des neuf premiers mois de l'année, les ventes au détail reculent, elles aussi, faute de biens, de l'ordre de 26 % par rapport à la même période de 2019. Ainsi, si le niveau des ventes s'est maintenu au premier et deuxième trimestres, autour de 1 400, au troisième trimestre, il a carrément dégringolé avec tout juste un millier de ventes enregistrées.

« La machine est quasiment cassée », se désole Jean-Philippe Jarno avant d'ajouter : « il y aura des dégâts ».

De fait, la métropole toulousaine connaît depuis 2019 « un cycle bas préoccupant » causé par « une rareté foncière, un

ralentissement du nombre des projets » et renforcé depuis la crise sanitaire par « les confinements, la période électorale, et un nombre de ventes en bloc très important », ces derniers mois. Le mouvement baissier, qui se confirme ainsi de trimestre en trimestre, n'est pas propre à Toulouse. Pour autant, rien ne se passe, ou si peu, du côté de l'Etat pour débloquer la situation.

À l'échelle nationale, les professionnels attendent, en effet, toujours les mesures qui pourraient relancer la machine. « La reprise ne sera pas possible sans l'appui des pouvoirs publics pour redonner au logement neuf toute sa place, déclarait le 18 novembre Pascal Boulanger, président de la FPI France. La Commission Rebsamen est un premier pas dans la bonne direction, mais beaucoup reste à faire pour relancer une industrie qui, entièrement domes-

tique, n'a pas besoin de "relocalisation" ! ».

À l'échelon local, après l'annulation par le tribunal administratif du Plan local d'urbanisme intercommunal - habitat (PLUiH), la Métropole toulousaine a voté, le 14 octobre, un pacte métropolitain pour l'habitat, dans l'attente de l'élaboration du nouveau PLUi-H. Ce pacte reprend peu ou prou les objectifs fixés précédemment par ce dernier en matière de construction de logements, soit 7 000 logements par an à l'échelle métropolitaine et le taux de 35 % minimum de logements locatifs sociaux.

En attendant, la pénurie de logements qui se profile a des incidences très concrètes sur les prix : 4 016 €/m² dans l'aire urbaine, soit 2,7 % de plus que sur les trois premiers mois de 2020 et 4,6 % de plus qu'en 2019.

AGNÈS BERGON

Santé. Le groupe toulousain Laf Santé vient de lancer une nouvelle plateforme dédiée à la parapharmacie.

Laf Santé accélère sur la toile

L'effervescence des achats en ligne, accélérée par la crise Covid n'est pas passée à travers les radars du groupe toulousain Laf Santé. Créé en 2005, il se positionne comme le premier relais santé des villes. Basé sur un modèle phygital et serviciel, il poursuit ainsi sa stratégie digitale.

Parmi les 250 pharmacies qui constituent le maillage Occitan de Laf Santé – auxquelles s'ajoutent six parapharmacies dans l'Hexagone dont le vaisseau amiral de 1 000 m² situé boulevard de Strasbourg à Toulouse –, 150 sites rattachés à Lafayette seront en ligne d'ici la fin de l'année. Au-delà d'un tournant digital déjà amorcé pour le côté pharmacie, d'autant que comme le souligne Hervé Jouvès, président de Laf Santé, « la loi française oblige à avoir un site par pharmacie », le groupe ambitionne de devenir le leader français de la parapharmacie en ligne via son nouveau site. Pour ce faire, Laf Santé a acquis en mars dernier la pure player de l'e-parapharmacie, Cocooncenter, basé à Châlons-en-Champagne, lequel, fort de 80 salariés et d'un entrepôt de 5 000 m², a généré 50 M€ de chiffre d'affaires en 2020. « L'objectif est de se servir de cette pépite comme appui pour notre



Hervé Jouvès, président de Laf Santé.

nouveau site, explique le dirigeant. Nous souhaitons accompagner Cocooncenter dans le développement de ses cinq plateformes – à savoir les extensions .com, .be, .es, .uk, et .de, comprenez des sites en Belgique, Espagne, Royaume-Uni et Allemagne – et asseoir notre crédibilité au niveau national dans la sphère digitale sur le marché de la parapharmacie ».

DÉJÀ 30 000 RÉFÉRENCES

En effet, face à une concurrence accrue où les pure players se renforcent comme Amazon, Zur Rose, Atida, etc., le groupe entend ainsi se positionner sur le marché européen. Pour atteindre cet objectif, la plateforme affiche pour l'heure 720

marques et 30 000 références au compteur, notamment dans l'environnement de la maternité, la beauté, les compléments alimentaires mais aussi le soin animal. « Nous attaquons le marché de manière agressive. Nous entendons enrichir l'offre notamment dans le bio, les produits vegan et écoresponsables, axes stratégiques sur lesquels le groupe investit depuis cinq ans à travers ses marques propres. Nous avons des gammes cosmétiques bio à base d'eau thermale et d'huiles essentielles qui ont été élues meilleurs produits bio de l'année. C'est un segment que nous souhaitons développer. Et d'autres marques sont attendues, nous sommes en veille permanente. »

Si l'activité du site doit générer 20 M€ de chiffre d'affaires la première année, le pôle digital, lui, vise la barre des 70 M€ soit environ 7 % de l'activité du groupe qui espère atteindre un volume d'affaires de plus d'1 Md€ en 2021. Côté logistique, le groupe projette de doubler sa surface d'entrepôt, passant ainsi de 5 000 m² à 10 000 m² d'ici les deux prochaines années en vue d'assurer le développement de la plateforme de parapharmacie. Si actuellement, le site vise principalement le marché français, le groupe projette cependant de partir rapidement à l'assaut de l'Europe. « Nous regardons principalement les marchés belge, italien et espagnol. Notre modèle, basé sur des prix bas et des compétences métiers, n'existe pas dans ces pays. Nous souhaitons ainsi prolonger l'aventure, qu'il s'agisse de la plateforme internet et des boutiques physiques au-delà des frontières hexagonales », assure Hervé Jouvès.

En attendant, cinq pharmacies supplémentaires devraient voir le jour en Occitanie d'ici 2023 et le groupe n'exclut pas de nouvelles opérations de croissance externe.

JENNIFER LEGERON

Actualités

PREMIÈRE ÉDITION À TOULOUSE DE COVENTIS, SALON DES ACHATS RESPONSABLES, LE 25 NOVEMBRE

La Ville rose accueille pour la première fois le salon Coventis qui se déroulera le 25 novembre à l'espace Diagona à Labège. Né à Montpellier, cet événement dédié aux achats socialement responsables, qui s'adresse à toutes les entreprises et aux collectivités, a pour objectif de présenter aux acheteurs professionnels, des fournisseurs et prestataires leur permettant de faire des achats socialement et écologiquement responsables. Sous la houlette de la CRESS Occitanie et de la Région, il regroupera plus d'une centaine d'exposants. Au-delà de la valorisation de l'offre de ces fournisseurs qui permettent aux structures publiques et privées de trouver des solutions pour leurs achats, cette 8^e édition mettra en lumière la « Silver Economie », le « Bien Vieillir ». Plus d'informations sur le site www.coventis.org

L'AGENCE GIESBERT & MANDIN ENREGISTRE 25 % DE CROISSANCE

L'agence de relations presse et médias, Giesbert & Mandin, implantée en Occitanie (Toulouse) et en Auvergne-Rhône-Alpes et reprise en 2018 par Benoît Terrière et Jean-Michel Mandin, poursuit sa progression et enregistre une croissance annuelle de + 25 %, par rapport à 2020. Avec un chiffre d'affaires consolidé prévisionnel de 1,7 M€ pour l'exercice en cours, elle continue d'étoffer son portefeuille clients. Forte de 21 collaborateurs, dont quatre recrutés en 2021, l'agence enregistre ainsi 16 nouveaux budgets.

FUTURAPOLIS PLANÈTE AU QUAI DES SAVOIRS DU 25 AU 27 NOVEMBRE

Toulouse accueille la dixième édition de Futurapolis Planète, un festival au format cette année hybride. Le thème choisi est : « La vie devant nous » ou comment reconstruire des futurs souhaitables. Avec à l'affiche des invités de renom, tels que Bertrand Piccard, explorateur en série, psychiatre, auteur du premier tour du monde en avion solaire, Gaspard Koenig, philosophe et écrivain, fondateur du think tank Génération Libre et du mouvement Simple, Margrethe Vestager, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée du numérique, Philippe Bihouix, ingénieur, auteur de *L'âge des low tech*, Pascal Picq, paléoanthropologue, Robert Macfarlane, auteur de *Underland*, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Aurélie Jean, docteure en sciences et entrepreneure, fondatrice d'In Silico Veritas, co-fondatrice de DPEEX, Brice Lalonde, ancien ministre de l'Environnement, Jean-Baptiste Colas, membre de l'Agence de l'Innovation de Défense, et Jean-Claude Kaufmann, sociologue, auteur de *C'est fatigant, la liberté... Une leçon de la crise*. En marge de ces conférences, la Factory, l'événement de Futurapolis Planète dédié à l'économie et aux entreprises, donnera la parole aux porteurs de projets innovants. <https://evenements.lepoint.fr>

ARNAUD BARATTE, MÉDAILLE D'OR DU CONCOURS LÉPINE INTERNATIONAL PARIS 2021 POUR SA TASSE DELISSEA

Le toulousain Arnaud Baratte vient de recevoir la médaille d'or du Concours Lépine International Paris 2021 pour sa tasse Delissea. Déjà distinguée par le Janus du sensoriel en 2018, cette tasse révolutionne la dégustation du café. Le procédé développé par Arnaud Baratte permet en effet, lors de la chute du café, un développement olfactif et gustatif très aromatique. Le designer avait déjà été récompensé en 2006 par le Janus de l'industrie pour son verre Open Up, créé pour Arc International et vendu à des millions d'exemplaires. En 2010, Arnaud Baratte avait également été distingué par l'Institut français du design pour son verre Helicium.

en bref

EN IMAGES

Lycée hôtelier de Toulouse :

Formation. Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie accueille chaque année



Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie compte quatre restaurants d'initiation, un restaurant gastronomique d'application et un hôtel d'application. Son rayonnement est national voire international. Il recrute ainsi des élèves venus de toute la région, de la France entière et même de l'étranger. Le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie a par ailleurs noué des partenariats avec quelque 1500 établissements. Le règlement intérieur et les codes vestimentaires sont stricts. Une tenue de ville est exigée, les baskets, jean, piercing, colorations des cheveux atypiques et tenue décontractée sont interdits.



Victimes de leur succès, les métiers de la cuisine et de la pâtisserie sont les plus demandés, de longues listes d'attente tous les ans ne permettent pas de satisfaire tous les étudiants. Ici, en ébullition pour la préparation du repas du restaurant gastronomique où l'établissement place la barre très haut. En Bac Pro, les élèves ne réalisent leurs stages que dans des restaurants étoilés. Au menu ce jour-là, le succès noisette, recette classique de Gaston Lenôte, est ici réalisé avec un dressage revisité lors d'un cours de mention/spécialisation pâtisserie.

EN IMAGES

une (très) bonne adresse

plusieurs centaines d'élèves et étudiants en formation initiale ou continue venus de France et d'ailleurs.



Seule une dizaine de lycées dispose en France d'hôtels d'application. Celui de Toulouse est ouvert du lundi au vendredi à une clientèle d'affaires ou liée au Zénith. Un programme de rénovation est prévu dans les trois prochaines années. En temps normal, le taux d'occupation est de l'ordre de 50 %. Après une fermeture complète à la clientèle extérieure entre novembre 2020 et septembre 2021, l'hôtel affiche aujourd'hui un taux de remplissage de 20 %. À droite, un cours de BP sommelier de deuxième année. Une nouvelle formation de barman en apprentissage vient de commencer à la rentrée 2021 pour apprendre la gestion d'un bar, la préparation et le service de cocktails, des classiques aux plus innovants, avec ou sans alcool.

Implanté depuis plus de 100 ans dans la Ville rose, d'abord rue Croix Baragnon puis rue Labeda, c'est en 1998 que le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie rejoint le quartier de la Cartoucherie, à deux pas du Zénith. Il forme aujourd'hui près de 800 élèves par an en restauration, tourisme et hôtellerie, de la 3^e prépa métiers, aux CAP, Bac Pro, Techno en passant par le BTS ou des formations complémentaire d'initiative locale (FCIL) plus spécifiques comme celle de chef de rang, d'assistante gouvernante ou de concierge de palace. Les élèves peuvent aussi opter pour la voie de l'alternance ou de l'apprentissage.

Dans les différents cursus de formation, les stages occupent une place prépondérante. Les étudiants suivent 33 heures d'enseignement par semaine dont 60 % de cours de formation professionnalisante et 40 % de cours de matières générales, comme le français, l'histoire, les mathématiques, les sciences, la gestion, les arts appliqués, les langues (anglais, espagnol, italien et allemand) et le sport.

Franck Renimel, Pierre Lambinon, Hugo Plazota, Oscar Garcia sont quelques-uns des chefs toulousains de référence passés par le lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie, un établissement qui vise résolument l'excellence.

Le lycée participe ainsi à de nombreux concours telle l'Olympiade des métiers, le concours général des métiers ou le concours Malongo et a reçu de nombreux prix.

TEXTES ET PHOTOS
LYDIE LECARPENTIER



Le restaurant gastronomique accueille 30 couverts le midi et 45 le soir, du lundi au vendredi en période scolaire. Avec un taux de réservation près de 100 %, il faut s'y prendre plusieurs semaines à l'avance pour espérer obtenir une table. Le menu, différent tous les jours dans le respect des produits de saison, est préparé en cuisine par une brigade de 12 élèves en Bac Pro ou de BTS. À chaque service, un élève référent est responsable de la brigade et endosse le rôle de chef de travaux pratiques sous le contrôle d'un des 15 professeurs de cuisine. Chaque repas est servi suivant une charte de qualité avec en salle 12 personnes au maximum en travaux pratiques service sommellerie ou en formation chef de rang. Pour seulement 36 €, quatre plats sont servis pour le dîner. À ce prix, il faudra être un peu plus patient qu'à la table d'un restaurant classique.



**RÉSERVES
FAIBLES**



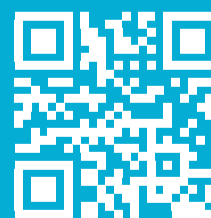
**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

Opinions

PAR ALAIN COUTURIER, AVOCAT HONORAIRE, ANCIEN PRÉSIDENT, ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

La grande profession du droit... De quoi demain sera-t-il fait ?

La création en France de la grande profession du droit est trentenaire. Initiée à l'origine par Robert Badinter, ministre de la Justice, puis par son successeur, elle était le résultat d'une vision prospective mondiale de la plus importante profession juridique et judiciaire, celle d'avocat conseil. La fusion de la profession de conseil juridique avec celle d'avocat, au 1^{er} janvier 1992, ne devait pas, ne pouvait pas s'inscrire dans un processus d'intégration (les conseils juridiques ne représentaient en nombre que la moitié des avocats mais exerçaient généralement dans des cabinets fortement structurés et plus importants) mais uniquement dans le cadre d'un apport réciproque. La profession d'avocat, organisée depuis plus de 400 ans, était prestigieuse, valorisée, reconnue, incontournable en matière de défense. La profession de conseil juridique, de création récente qui ne bénéficiait d'aucun monopole, était pragmatique, très organisée, informatisée, et générait un volume d'affaires très conséquent. Elle était spécialisée essentiellement en droit des affaires auprès des entreprises et ouverte à de nouveaux champs d'activité.

L'unicité de ces deux professions leur donnait force, reconnaissance, notoriété et un impact considérable. Face à la concurrence internationale et surtout anglo-saxonne depuis longtemps opérationnelle, elle dotait le barreau français d'un barreau d'affaires compétent et déjà implanté en France et à l'étranger, et positionnait la France au niveau de ces pays-là, sous la bannière mythique du conseil et de la défense. Cela impliquait de nombreuses mesures d'accompagnement, une déontologie et une formation harmonisées, des cycles de formation universitaire spécialisés (DESS, DJCE...), des structures d'exercices novatrices adaptées, la création du Conseil national des barreaux (CNB), les spécialisations...

Ces nouvelles dispositions législatives intégraient des innovations conséquentes dont la profession d'avocat bénéficie aujourd'hui, des sociétés de capitaux et plus tard des sociétés de participation financières qui seront le premier pas vers l'interprofessionnalité, en passant par l'arbitrage, l'expertise, la médiation, l'ouverture à des activités novatrices, des avancées significatives pour le statut de l'ensemble des professions

libérales réglementées et une fiscalité adaptée. Cela a contribué plus précisément à ouvrir la voie aux sociétés d'exercice libéral, aux sociétés pluridisciplinaires et aux sociétés holding pluriprofessionnelles plus récentes.

Il s'agissait en fait de la plus grande mutation qu'a connue la profession d'avocat en 400 ans, et au-delà même, partie de ces novations ont impacté la plupart des professions libérales et de services, y compris les professions techniques et médicales.

Dans la perspective des extraordinaires mutations professionnelles, qui ne peuvent être sous-estimées, et qui s'annoncent dans un avenir qui se conjugue au présent, à l'image de ce que connaissent déjà notamment les professions réglementées voisines des experts-comptables et des commissaires aux comptes, la profession d'avocat se doit d'engager sans attendre, à l'image de la fusion précitée, une deuxième mutation tout aussi importante.

La primauté du droit européen, la révolution numérique, la blockchain, l'émergence de l'intelligence artificielle, les nouvelles modalités d'accès au droit en ligne, les plateformes du droit à bas coût, la lenteur et le coût élevé

de la justice, son insuffisance de spécialisation, la robotisation juridique mais aussi judiciaire annoncée, les modes alternatifs de résolution amiable des conflits, l'adaptation du moderne plaider-coupable et les perspectives d'une justice prédictive qui se profile à l'horizon, un marché du droit des plus concurrentiels dans toutes ses spécificités, l'acte d'avocat, les structures pluriprofessionnelles et pluridisciplinaires sont autant de données objectives, et ne peuvent qu'inciter la profession d'avocat à entreprendre une démarche prospective et qualitative pour relever le défi du nouveau métier d'avocat qui s'annonce, tant dans le domaine juridique, ce qui était prévisible, que dans le domaine judiciaire, ce qui l'était peut-être moins.

Le CNB organise le jeudi 2 décembre à la Cité de l'Espace à Toulouse les États généraux de la prospective et de l'innovation – L'avocat en 2050 : de la science-fiction à l'action.

Information et inscriptions : <https://www.cnb.avocat.fr/etats-generaux-de-la-prospective-et-de-l-innovation-lavocat-en-2050-de-la-science-fiction-laction>



Pionnier

408 appareils commandés pour Airbus (269 commandes fermes et 139 engagements), 29 par ATR... Le Salon aéronautique de Dubaï s'est plutôt bien terminé pour les avionneurs européens. Pour autant, l'événement sonne-t-il le retour à meilleure fortune pour la filière, frappée par de très fortes turbulences depuis le début de la pandémie de Covid ? Pas tout à fait, même si les commandes engrangées cette semaine sont de très bon augure pour les chaînes d'assemblage d'Airbus et pour ses sous-traitants. Car le trafic aérien, s'il a redémarré dans de nombreux pays, est encore loin d'avoir retrouvé ses niveaux d'avant-crise. Pour autant, le numéro 1 mondial, qui évalue les besoins du marché à 39 000 nouveaux avions de passagers et de fret d'ici 2040 (les mêmes prévisions qu'il y a deux ans...), y croit plus que jamais. Avec ses équipes et différents partenaires, il multiplie les projets autour de l'avion plus vert, expérimente de nouvelles voies, s'affirme volontiers comme le pionnier d'une aérospatiale plus durable, comme il l'a si brillamment affiché sur les façades du Burj Khalifa... Le Covid ? Oublié. Le changement climatique ? Même pas peur. Vraiment ? A. B.

édito

le regard de Faro

DÉSERTS MÉDICAUX : ÇA NE S'ARRANGE PAS.



Vient de paraître

UN SIÈCLE DE FINANCEMENT DU CINÉMA – LA SAGA NATIXIS COFINICÉ, DE DIDIER COURTOIS DUVERGER AUX ÉDITIONS CHERCHE-MIDI



Connu et respecté de l'ensemble de la profession, Didier Duverger est le banquier du cinéma français depuis plus de 30 ans. Aujourd'hui leader incontesté du financement du septième art, Natixis Cofinicé œuvre depuis 1949 pour soutenir et développer le cinéma. Au travers du parcours de Didier Duverger, ce livre est une plongée dans l'histoire de Natixis Cofinicé et les coulisses du cinéma français sous les angles cinématographique, humain et financier. Au niveau de l'industrie tout d'abord, période par période, puis avec des exemples de films, leur parcours, du financement au bilan ; on fera ainsi ressortir des grands succès en salle mais également des films plus confidentiels qui ont été des réussites financières grâce à Natixis Cofinicé. Ce récit narratif et très accessible nous fait découvrir comment la banque a permis de sécuriser et de structurer le cinéma français.

Car il ne peut, en effet, y avoir de grands succès en salle sans financement préalable. Prenez votre billet, entrez et choisissez un siège, les lumières vont s'éteindre et le rideau va s'ouvrir...

Investissement. L'immobilier est l'un des investissements les plus lourdement taxés. Parmi les solutions pour atténuer cette pression fiscale, la location meublée est particulièrement intéressante. Lors d'un webinaire organisé par Walter France, réseau de cabinets indépendants de conseil, d'expertise comptable et d'audit, trois experts en ont décrypté les enjeux légaux, administratifs et fiscaux, avec un focus sur la colocation meublée.

La location meublée, une solution pour optimiser la rentabilité de son patrimoine immobilier

Passer de la location nue à la location meublée suppose de commencer par se poser les bonnes questions sur la faisabilité et l'intérêt de l'opération, puis de savoir ce qui distingue les loueurs en meublé professionnels des loueurs en meublé non professionnels, de connaître les incidences fiscales des deux régimes, de bien analyser le marché de l'immobilier de la région où l'on souhaite investir, et enfin de s'intéresser aux nouvelles tendances porteuses telles que l'investissement en colocation meublée.

DE LA LOCATION NUE À LA LOCATION MEUBLÉE : LES BONNES QUESTIONS À SE POSER

Les investisseurs qui envisagent de louer en meublé doivent se poser trois questions :

- Le bien se prête-t-il à la location meublée ? Existe-t-il une demande dans la région où l'on envisage d'investir ?

- Peut-on passer en meublé en toutes circonstances ? Pas toujours ! Il s'agit d'étudier, par exemple, le règlement de copropriété, le démembrement de propriété, les autorisations administratives, le cas des biens en SCI – si le bien appartient à une SCI, celle-ci passe à l'impôt sur les sociétés –, etc.

- Y a-t-il une liste de meubles obligatoires ? Oui, et cette liste a été définie par décret. Le principe est que le locataire peut arriver dans la location avec uniquement ses effets personnels, sinon le logement

risque d'être requalifié en logement nu.

Il existe de nombreuses contraintes particulières dans les zones tendues. Et attention, si le bien est mis en location saisonnière, cela peut entraîner un changement d'usage et ou de destination du bien en matière d'urbanisme qui peut avoir des conséquences importantes.

DEUX STATUTS COEXISTENT, PROFESSIONNEL ET NON PROFESSIONNEL

Pour qu'un loueur en meublé soit « professionnel » (LMP), il faut que les revenus liés aux loyers soient supérieurs à 23 000 € et qu'ils soient supérieurs aux autres revenus. À noter que la condition d'inscription au RCS a été récemment supprimée.

Frédéric Thienpont, associé Walter France, précise que, si ces deux conditions cumulatives ne sont pas réunies, le loueur en meublé sera non professionnel (LMNP). Dans ce cadre, l'investisseur aura le choix entre trois solutions : le LMNP géré (il investit dans des structures qui gèrent des résidences de tourisme, d'étudiants, dans des Ehpad...); le LMNP Censi Bouvard (qui permet une réduction d'impôt de 11 %), et le LMNP en direct. Il achète un bien et le loue lui-même : cette solution est nettement la plus intéressante.

DEUX RÉGIMES FISCAUX POSSIBLES POUR LES LOUEURS EN MEUBLÉS

Lorsque les revenus locatifs annuels sont inférieurs à

72 600 € (ou 176 200 € pour les locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés), le loueur en meublé a le choix entre :

- Le régime micro BIC, qui permet un abattement forfaitaire de 50 % mais il est impossible de déduire les charges réelles telles que taxe foncière, charges de copropriété, etc. et d'être en déficit.

- Le régime réel, qui s'applique automatiquement au-delà des seuils de 72 600/176 200 € de recettes locatives et qui permet de déduire les charges et surtout d'amortir l'immobilier et le mobilier. Pour Bertrand Sers, associé Walter France, c'est là l'intérêt majeur du meublé : pouvoir déduire du résultat imposable une charge « fictive », non décaissée, à savoir l'amortissement du bien.

Le tableau ci-dessous fait clairement ressortir que la location meublée en régime réel est la plus avantageuse, puisque le revenu net, dans cette hypothèse, atteint 73 % des loyers encaissés, contre 42 % en revenus fonciers traditionnels.

	Revenus fonciers traditionnels	Location meublée Régime Micro-BIC	Location meublée Régime réel
Loyers bruts	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Frais de gestion/divers	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Taxe foncière	900 €	900 €	900 €
Frais de tenue de compte	-	-	500 € (frais de compte)
Amortissement immo.	-	-	7 833 €
Amortissement mob.	-	-	500 €
Abattement micro BIC (50 %)	-	6 000 €	
Résultat fiscal	9 600 €	6 000 €	767 €
IRPP (hypothèse 30 %)	2 880 €	1 800 €	230 €
Prél. soc. (17,20 %)	1 651 €	1 032 €	132 €
Trésorerie nette	5 069 €	6 788 €	8 738 €

Le régime fiscal (micro BIC, réel simplifié ou réel normal) d'une activité de location meublée d'habitation s'apprécie, au niveau du foyer fiscal, par exploitant et doit donc s'appliquer à l'ensemble des locations meublées d'habitation déclarées au nom d'un même exploitant au sein du foyer fiscal. Il ne peut pas y avoir, au sein d'un même foyer fiscal, pour un même exploitant, une partie des biens déclarés en Micro BIC et une autre au Réel, d'où l'importance de l'aspect déclaratif si on veut distinguer deux exploitants différents au sein d'un couple !

Les deux régimes bénéficient, sauf exceptions liées aux services proposés, d'une exonération de TVA.

Concernant les cotisations sociales, y sont soumis les loueurs ayant le statut professionnel (LMP), c'est-à-dire remplissant les deux conditions suivantes : recettes supérieures à 23 000 € et supérieures aux autres revenus professionnels du foyer fiscal ; et les loueurs saisonniers réalisant plus de 23 000 € de recettes.

LA COLOCATION MEUBLÉE HAUT DE GAMME : UN INVESTISSEMENT TRÈS TENDANCE !

Les tendances évoluent en matière d'habitation, et elles ont été accentuées pendant les confinements, où de nombreuses personnes ont souffert de l'isolement. Aujourd'hui, les colocations sont bien loin de l'image des colocations étudiantes. De nombreux jeunes professionnels préfèrent en effet vivre en colocation, à condition que le logement proposé soit confortable, plutôt qu'en studio. Il y a désormais plus de salariés en colocation que d'étudiants. La proportion des 18-25 est toujours très forte, mais elle recule rapidement sous la poussée des plus de 30 ans, voire plus de 40 ans.

Selon Maxime Chiche, d'Expert & Finance, il s'ensuit des opportunités d'investissement très intéressantes.

Les investisseurs peuvent investir dans de l'ancien, réaménager l'espace pour le transformer en colocation haut de gamme : salle d'eau pour chaque chambre, pièce de vie et cuisine communes, suffisamment spacieuses. La demande explose : il existe 8,2 demandes de colocation à Paris pour une offre de location, 5,4 demandes à Lyon, 5 à Angers, 4,9 à Bordeaux et 4,6 à Nantes.

Les avantages sont nombreux : des revenus locatifs plus importants grâce à la colocation, la dilution du risque locatif et une fiscalité neutre grâce au mécanisme du LMNP.

regard



FACT-CHECKING

Les projets « fact-checking » du gouvernement, confiés à une commission pompeusement baptisée « les lumières à l'ère numérique », rappellent irrésistiblement le « Ministère de la vérité » imaginé par Georges Orwell. Il y aura désormais des personnages labellisés par le gouvernement chargés de dire la vérité aux Français. Que deviendraient, en effet, ces êtres dépourvus de faculté de jugement sans ces phares de la pensée que leur désignera le pouvoir ? Ce procédé ne viendra pas à bout de la défiance qu'inspire la parole publique. Pour beaucoup de citoyens, l'expérience de chacun incline à tenir pour authentique le contraire de ce qui lui est officiellement dit... Ces initiatives sont, en réalité, de nature à stimuler cette remarquable résistance.

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Actualité

COMMENT REPÉRER UNE ARNAQUE SUR VOTRE COMPTE FORMATION ?

L'arnaque à Mon compte formation (CPF) se déroule souvent de la manière suivante : vous recevez un appel téléphonique, un mail ou un sms, d'une personne prétendant appartenir à la plateforme Mon compte formation ou à un autre organisme ; et vous demandant votre numéro de sécurité sociale pour accéder à votre compte formation. Elle peut également demander votre mot de passe ou bien créer directement un compte par téléphone avec vous. Une fois la connexion effectuée, elle peut vous inscrire avec ou sans votre consentement, à une formation factice ou frauduleuse.

Vous êtes victime d'une escroquerie si : vous avez été inscrit à une formation à votre insu ; vous n'arrivez plus à vous connecter et pensez avoir été piraté ; vous avez communiqué votre identité et votre numéro de sécurité sociale à un organisme suspect.

Renseignez alors le formulaire téléchargeable sur le site service-public.fr et joignez-le impérativement à votre demande en envoyant un courriel à l'adresse suivante : MCF_Gestion-des-Titulaires@caissedesdepots.fr

PAR CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Secret professionnel : la profession d'avocat répond au garde des Sceaux

Après la diffusion par le garde des Sceaux, vendredi 12 novembre, de propositions d'amendements concernant le texte issu de la Commission mixte paritaire (CMP) en matière de secret professionnel, le président du Conseil national des barreaux, Jérôme Gavaudan, a convoqué le 15 novembre une assemblée générale des élus représentant la profession. À l'issue, une délibération a été adoptée par 65 % des suffrages exprimés. De fait, l'assemblée générale du Conseil national des barreaux rappelle son opposition au texte de l'ar-

ticle 56-1-2 du code de procédure pénale issu de la CMP. Elle prend acte du rejet en l'état par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, de la proposition rédactionnelle votée par l'assemblée générale le 29 octobre dernier sur l'article 3 du projet loi pour la confiance dans l'institution judiciaire sur le secret professionnel. Considérant les termes de la lettre du garde des Sceaux adressée le 12 novembre dernier aux bâtonniers et aux avocats, elle souhaite un amendement de suppression totale du texte de l'article 3 du projet de loi sur le secret profession-

nel de la défense et du conseil.

MANIFESTATION DU BARREAU DE TOULOUSE

De son côté le Barreau de Toulouse s'est mobilisé le 16 novembre. « De la même manière que le secret médical ne protège pas le médecin mais protège le patient, le secret professionnel de l'avocat protège, non point l'avocat, mais les Français et Françaises qui prennent conseil auprès d'un avocat ou ont la nécessité d'être défendus par un avocat, rappelle-t-il. Nos parlementaires dont la volonté intrusive va

grandissante, sauf lorsqu'il s'agit de modifier parallèlement les conditions dans lesquelles ils peuvent être poursuivis pour le délit de prise illégale d'intérêts, projettent de légaliser des exceptions pour lesquelles les citoyens ne pourront plus bénéficier du secret professionnel de l'avocat. Cette dérive liberticide est une atteinte grave aux principes fondateurs de la démocratie et de



l'État de Droit. » Assurant que les avocats ne peuvent rester passifs, le Barreau toulousain a appelé ses confrères mais aussi l'ensemble des citoyens, « puisque tout un chacun est concerné », à manifester devant la Cour d'appel, place du Salin à Toulouse, avant l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, le mardi 16 novembre dernier.

PAR QUENTIN ROMET, co-fondateur d'Homunity.com

SCPI fiscales : laquelle choisir pour réduire ses impôts en 2022 ?

Il reste moins de deux mois au contribuable pour souscrire à des placements immobiliers afin de réduire ses impôts en 2022. Certes, il est trop tard pour se lancer dans l'acquisition d'un bien immobilier en direct éligible à un dispositif défiscalisant mais cela reste possible via les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) fiscales. Ce type de SCPI acquiert des biens éligibles aux dispositifs fiscaux, tels que Pinel, Malraux, Denormandie ou encore le déficit foncier, en vue de les louer. À la différence des SCPI de rendement, les SCPI fiscales sont souvent moins performantes, mais le bonus fiscal qu'elles offrent dope leur rentabilité : elles permettent en effet une réduction ou une déduction de l'impôt pouvant varier de 12 % à 35 %.

SCPI PINEL

Comme un investissement Pinel en direct, ces SCPI permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 21 % sur 12 ans dans la limite d'un plafond de 63 000 €. Plus concrètement, on peut évaluer la défiscalisation à 2 % par an pendant neuf ans, puis 1 % les années suivantes. En investissant un ticket de 10 000 € cette année, vous bénéficierez de 200 € par an jusqu'à 2030,

et uniquement de 100 € de 2031 à 2033.

SCPI DENORMANDIE

Les SCPI Denormandie ont pour but d'investir dans l'immobilier ancien et de le restaurer. D'ailleurs, 25 % minimum du prix du bien doit être consacré aux travaux. L'avantage fiscal est le même que celui du Pinel c'est-à-dire 2 % du montant investi les neuf premières années et 1 % les trois années qui suivent.

SCPI MALRAUX

Il existe également les SCPI Malraux. Ces dernières investissent dans des immeubles d'habitation qu'elles rénovent. En contrepartie, la défiscalisation varie en fonction de la localisation des biens immobiliers : -30 % du montant des travaux réalisés en secteur sauvegardé, -22 % du montant des travaux réalisés en zone de protection du patrimoine architectural. Néanmoins, dans les deux cas, le calcul de la réduction est plafonné à 400 000 € sur quatre ans.

SCPI DÉFICIT FONCIER

Les SCPI déficit foncier investissent quant à elles dans des immeubles en mauvais état afin de les rénover. Les associés déduisent ces charges de rénovation de leurs revenus fonciers

dans la limite de 10 700 € annuels et par foyer fiscal. Le déficit est reportable pendant 10 ans. L'investisseur devra cependant patienter plusieurs années avant de recevoir des dividendes sur les loyers.

SCPI MONUMENT HISTORIQUE

Ces SCPI comme son nom l'indique acquièrent des immeubles classés « monuments historiques » ou bien inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Ici, l'investisseur peut déduire la quote-part de travaux de rénovation réalisés sur les biens acquis par la SCPI sur son revenu global sans limitation. Ce placement est recommandé pour les personnes dont la tranche marginale d'imposition se situe entre 41 et 45 %. Si c'est fiscalement intéressant pour les contribuables fortement imposés, l'investisseur doit néanmoins conserver ses parts pendant 17 ans minimum.

À QUI S'ADRESSENT LES SCPI FISCALES ?

Les SCPI fiscales sont un moyen simple de réduire ses impôts et immédiat car la défiscalisation est effective dès l'année de souscription, même si le bien immobilier n'est pas

encore livré. Toutefois elle s'adresse à des épargnants ayant la capacité d'immobiliser leur épargne sur une longue durée (supérieure à huit ans). En effet, pour en profiter, il faut garder ses parts jusqu'au terme de l'engagement locatif, mais dans les faits la durée de détention grimpe à une quinzaine d'années, le temps que le gérant revende son patrimoine et utilise les fonds pour rembourser la mise de départ des porteurs de parts. Cette durée est d'ailleurs plus longue que dans le cadre d'un achat immobilier mais il a l'avantage de ne pas se soucier de la gestion administrative puisque c'est la société de gestion qui en a la charge.

Il faut également prendre en compte le fait que les SCPI fiscales sont soumises à des frais d'entrée et de gestion supérieurs aux SCPI de rendement. Les frais peuvent donc grever l'avantage fiscal. Il faudra le prendre en compte lors du calcul de ses intérêts. Quant au taux de rendement il est assez aléatoire mais souvent moins élevé car les loyers sont encadrés. Il est donc essentiel de regarder les caractéristiques des SCPI afin de sélectionner celle qui correspond le plus à ses objectifs. Ce travail sera plutôt aisé avec le peu de SCPI fiscales sur le marché.

PAR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'OCCITANIE

Nouvelle aide à l'embauche en faveur de certains demandeurs d'emploi

Cette aide concerne l'embauche de demandeurs d'emploi de longue durée en contrat de professionnalisation. D'un montant au plus égal à 8 000 €, elle est accordée au titre de la 1^{re} année d'exécution du contrat. Il s'agit d'une aide temporaire, ne laissez pas passer votre chance !

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'aide s'applique pour tous les contrats conclus entre le 1^{er} novembre 2021 et le 31 décembre 2022 sous réserve du respect de conditions. Sont concernés les contrats de professionnalisation visant à la préparation d'un diplôme ou titre professionnel équivalant à un niveau bac + 5, ou d'un certificat de qualification professionnelle. Le contrat doit être conclu avec un demandeur d'emploi tenu d'accomplir des actes positifs de recherche, inscrit pendant au moins 12 mois au cours de 15 derniers mois en tant que tel, et à condition qu'il n'ait exercé aucune activité professionnelle ou une activité pro-

fessionnelle ne dépassant pas 78 heures mensuelles. Pour les contrats conclus entre le 1^{er} novembre 2021 et le 30 juin 2022, le demandeur d'emploi doit être âgé d'au moins 30 ans. À compter du 1^{er} juillet 2022, cette condition d'âge ne s'appliquera plus.

MONTANT ET PÉRIODICITÉ

Cette aide, d'un montant au plus égal à 8 000 €, est gérée par Pôle emploi. Elle est accordée au titre de la 1^{re} année d'exécution du contrat et est versée dès le 1^{er} mois suivant la transmission de la décision d'attribution, puis trimestriellement.

MODALITÉS POUR EN BÉNÉFICIER

Le bénéfice de l'aide est subordonné au dépôt du contrat par l'opérateur de compétences auprès du ministre chargé de la formation professionnelle, qui adresse par voie dématérialisée à Pôle emploi les informations nécessaires au paiement de l'aide pour chaque contrat éligible.



1, Boulevard des Récollets, CS 97802,
31078 Toulouse Cedex 4 – Le Belvédère.
Tél. 05 61 14 71 60 – www.oec-occitanie.org

Jurisprudence. La vidéo-surveillance des locaux peut servir de preuve d'une faute du salarié même s'il n'en a pas été informé.

Vidéo-surveillance des salariés ou des locaux : la jurisprudence se durcit

Un système de vidéo-surveillance ne peut pas être utilisé comme moyen de preuve contre un salarié dès lors qu'il n'a pas été préalablement informé de l'existence de ce dispositif.

Le code du travail dispose en effet qu'aucune information concernant personnellement un salarié ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été porté préalablement à sa connaissance (code du travail, article L 1222-4).

En revanche, la vidéo-surveillance destinée à assurer la sécurité des locaux, mais non à contrôler les salariés, peut servir de moyen de preuve pour établir la faute d'un salarié.

La Cour de cassation vient de nouveau d'illustrer ce principe. Dans cette affaire, l'employeur avait licencié pour faute grave un salarié qui s'était livré à des pratiques de



voyeurisme dans les toilettes pour femmes de l'entreprise, à l'aide de son téléphone portable glissé sous la porte.

Suite à la plainte d'une salariée, l'employeur avait constaté les faits en visionnant les images de la caméra de vidéo-surveillance placée dans un couloir réservé aux stocks où se situaient les toilettes.

Le salarié licencié avait contesté en justice son licenciement en avançant que la

preuve des faits était illicite, le système de vidéo-surveillance n'ayant pas fait l'objet d'une information des salariés ni d'une consultation préalable des représentants du personnel. La Cour d'appel lui avait donné raison et jugé le licenciement sans cause réelle et sérieuse, constatant simplement que les salariés avaient accès au couloir surveillé par la caméra.

La Cour de cassation censure cette décision en rappelant que le système de vidéo-surveillance mis en place dans le but de sécuriser une zone de stockage de l'entreprise non ouverte au public et le couloir y donnant accès, et non dans le but de surveiller les salariés, ne constitue pas un dispositif de contrôle qui devait être porté à la connaissance du salarié.

Cass. soc. 22 septembre 2021 n° 20-10843

Immobilier. Les diagnostics de performance énergétique des logements construits avant 1975 vont être refaits.

Une nouvelle formule de calcul pour le DPE applicable depuis le 1^{er} juillet

Le nouveau classement de la performance énergétique des logements issu de la loi Climat connaît des déboires.

Le nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) tient compte non plus seulement de la consommation en énergie mais également des émissions de gaz à effet de serre.

Les diagnostics de performance énergétique (DPE) de la loi Climat mis en place depuis le 1^{er} juillet 2021 ont donné des résultats anormaux pour les logements construits avant 1975, pénalisés par leur mode de chauffage (fioul, gaz).

Plusieurs dizaines de milliers de logements se seraient ainsi retrouvés classés comme « passoires thermiques » dans les catégories G et F.

La loi Climat prévoyant d'interdire leur location en 2025 pour la catégorie G, en 2028



pour la catégorie F, les biens ainsi classés sont dévalorisés et leur vente pénalisée.

Devant l'ampleur des déclassements, ce nouveau DPE a été suspendu le 24 septembre 2021. Les anomalies ont été corrigées et une nouvelle méthode de calcul s'applique à compter du 1^{er} novembre 2021 (arrêté du 8 octobre 2021).

Pour les 80 000 logements construits avant 1975 qui ont été classés F ou G, les DPE réévalués depuis le 1^{er} juillet 2021

seront systématiquement réévalués par les diagnostiqueurs, sans frais pour les propriétaires.

Pour les 105 000 logements construits avant 1975 qui ont été classés D ou E, la réévaluation du DPE peut être demandée au diagnostiqueur, sans frais supplémentaire.

Les diagnostiqueurs seront indemnisés par l'État.

Avant le nouveau DPE, on comptait déjà environ 4,8 millions de logements classés F ou G.

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Ventes de logements Haute-Garonne



Vend à Toulouse (31200) - 4 rue Rolland Garros

Réf. 014014 - Lot n°5 - Un appartement T3 de 70,73 m² au rez-de-chaussée avec garage boxé - Classe énergie : E - Classe climat : C - Copropriété de 86 lots, sans procédure en cours - Charges estimées à 1 436,43 €/an

Prix : 179 500 €

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 26/12/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>.

Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - pascal.pomies@quadral.fr - 06.86.97.69.92 G2101068

**ABONNEZ
VOUS**

**75€
pour 2 ans**

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne

E.U.R.L. au capital de 14.356,50 € - R.C.S. 560 800 385 B

Société du groupe ForumEco

Siège social : 48 allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
Adresse postale : B.P. 11209 - 31012 TOULOUSE CEDEX 6

Bureaux ouverts :

- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00
- Et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél. : 05.34.41.34.00 - Télécopie : 05.61.62.40.18

annoncelegale.gazm@forumeco.com

www.gazette-du-midi.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Agnès BERGON

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

Promologis AL
Vente
Groupe ActionLogement

INFORMATION LOGEMENTS VACANTS

MURET (31600) 35 avenue de l'Europe

Appartement T2 n°2333 de 45.90 m² au R+1

Copropriété de 27 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 900 € / an

Etiquette énergétique (DPE) : E

Chauffage : E

Prix de vente : 64 000 € avec une cave et une place de parking

MURET (31600) 35 avenue de l'Europe

Appartement T2 n°2339 de 45.79 m² au R+3

Copropriété de 27 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 900 € / an

Etiquette énergétique (DPE) : E

Chauffage : E

Prix de vente : 64 000 € avec une cave et une place de parking

MURET (31600) 35 avenue de l'Europe

Appartement T3 n°2338 de 62.38 m² au R+3

Copropriété de 27 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 1200 € / an

Etiquette énergétique (DPE) : E

Chauffage : E

Prix de vente : 80 000 € avec une cave et une place de parking

MURET (31600) 37 avenue de l'Europe

Appartement T2 n°2354 de 45.87 m² au R+3

Copropriété de 27 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 900 € / an

Etiquette énergétique (DPE) : E

Chauffage : E

Prix de vente : 64 000 € avec une cave et une place de parking

SAINT-ORENS (31650) 20 rue de la Saune

Pavillon T5 n°7364 de 92 m² en R+1

Pas de copropriété

Etiquette énergétique (DPE) : C

Chauffage : D

Prix de vente : 167 000 €

SAINT-ORENS (31650) 22 rue de la Saune

Pavillon T5 n°7363 de 92 m² en R+1

Pas de copropriété

Etiquette énergétique (DPE) : C

Chauffage : D

Prix de vente : 167 000 €

SAINT-ORENS (31650) 30 rue de la Saune

Pavillon T5 n°7359 de 92 m² en R+1

Pas de copropriété

Etiquette énergétique (DPE) : C

Chauffage : D

Prix de vente : 167 000 €

SAINT-ORENS (31650) 14 rue Ribaute

Pavillon T5 n°7337 de 93 m² en R+1

Pas de copropriété

Etiquette énergétique (DPE) : C

Chauffage : D

Prix de vente : 167 000 €

Les logements sont vendus sous réserve du respect des dispositions des articles L443-11 et D443-12-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les acquéreurs intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite en précisant les nom, adresse, téléphone, commune, type, dans un délai d'un mois à compter, soit au plus tard le 23 Décembre 2021, de la présente publication à : PROMOLOGIS Vente - 2 rue du Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6

Sans offre retenue à l'expiration de ce délai, il est reconduit tacitement de la même durée. Cette reconduction tacite est renouvelable jusqu'à l'acceptation d'une offre par PROMOLOGIS.

Visites sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 23 Décembre 2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.promologis.fr>.

Contact Promologis Vente : Thierry BIJOU - 06 07 90 59 90 - t.bijou@promologis.fr

G2101156



Pensez à l'environnement
envoyez vos annonces par mail

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Appel d'offres



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

Avis de marché de travaux

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Communauté de communes du Frontonnais - 3 rue du Vigé - CS 20053 - 31620 BOULOC.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

DESCRIPTION DU MARCHÉ :

NUMÉRO DE LA CONSULTATION : 2021-VO-010

Commune de Villaudric - Urbanisation de la route de la Plaine (RD29g).

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

FORME DE MARCHÉ : Ordinaire. Attribution d'un marché unique.

PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS : Non.

DES VARIANTES SERONT-ELLES PRISES EN COMPTE : Non.

DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION : 2 mois.

Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.

CAUTIONNEMENT ET GARANTIES EXIGÉS :

Aucune clause de garantie financière prévue. Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance. MODALITÉS ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU RÉFÉRENCES AUX TEXTES QUI LES RÉGLEMENTENT :

Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVÊTIR LE GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ :

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées dans le CCAP.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

SITUATION JURIDIQUE - RÉFÉRENCES REQUISES / CAPACITÉ ÉCONOMIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE : Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

(règlement de la consultation). TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 2 décembre 2021 à 12 h.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur applique le principe «Dites-le nous une fois». Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES :

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation, donc pas de transmission par voie papier.

ADRESSE D'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF ET DE REMISES DES OFFRES / CANDIDATURES :

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

PROCÉDURES DE RECOURS :

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de TOULOUSE.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 17/11/2021

G2101106

Adjudications immobilières

SELARL ALMUZARA-MUNCK

Avocats associés
50 rue Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.34.33.21.47 - Télécopie : 05.61.38.40.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la barre du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, Palais de Justice, 2 allées Jules Guesde - 31068 TOULOUSE

LE JEUDI 13 JANVIER 2022 A 14 H 00

IMMEUBLE SITUE A TOULOUSE (31300)

Maison de ville sur deux niveaux
Située 4 rue de Gascogne - 31300 TOULOUSE
Cadastrée Section 828 AH N°22
D'une contenance de 85 ca

Mise à prix : 50.000,00 €uros

Le cahier des conditions de la vente n° 21/00144 peut être consulté au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution statuant en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, aux jours et heures prévus à cet effet ou au cabinet de l'avocat poursuivant SELARL ALMUZARA-MUNCK - Avocat, 50 rue d'Alsace-Lorraine à TOULOUSE (31000).

Visite : MARDI 4 JANVIER 2022 DE 11H00 A 12H00.

Seuls les Avocats au Barreau de TOULOUSE peuvent soutenir les enchères.

Fait à TOULOUSE,

Le 18 novembre 2021

Maître Nicolas MUNCK

Avocat associé de la SELARL ALMUZARA-MUNCK

Avocat signé

G2101155

UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

Haute-Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LEASETIC/
GREENETHIC

Suivant acte sous seing privé en date à BALMA du 25 octobre 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE (31), le 5 novembre 2021, dossier 2021 000383333 réf 3104P61, 2021 A 07824

la société LEASETIC, SAS au capital de 35.000 €, dont le siège social est sis 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°830 733 606

a cédé à la société GREENETHIC, SAS au capital de 259.000 € dont le siège social est sis 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA, immatriculée au R.C.S. TOULOUSE sous le n°902 472 299, sa branche complète et autonome d'activités du fonds de logiciel «MY CONTRACT REPORT» et «COLIBRIS» exploité 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA.

Le prix de cession de la branche complète d'activité du fonds logiciel «MY CONTRACT REPORT» et «COLIBRIS» a été fixé à 210.000 €, se décomposant comme suit :

Éléments incorporels : 200.000 € / Éléments corporels : 10.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 25/10/2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, chez Maître Céline MOULY, avocat, au 32 rue Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE. Pour unique insertion.

G2101024

PARISE & MAZIERES/
CHEZ SYLVIE

Selon acte sous-seing privé du 10/11/2021 enregistré au SDE DE TOULOUSE le 15/11/2021 dossier 2021 00038988 référence 3104P61 2021 A 07859, la société PARISE & MAZIERES, SAS au capital de 20.000 €, siège social 270 avenue Saint Exupéry - 31400 TOULOUSE immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 853 041 622, a cédé à la société CHEZ SYLVIE, SARL au capital de 5.000 €, siège 270 avenue Saint Exupéry - 31400 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE, sous le n°792 208 738, un fonds de commerce d'épicerie et de caviste sis et exploité à TOULOUSE (31400) 270, avenue Saint Exupéry, au prix de 200.000 €. Entrée en jouissance au 10/11/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez Maître Jérôme CARLES, cabinet CAMILLE & ASSOCIES, 42 rue des Filatiers - 31000 TOULOUSE.

G2101070

GERANCE

FIN DE GERANCE

M. MENCHI /
EURL CIOCCO

Location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2021 à BONREPOS-RIQUET, Monsieur Patrick MENCHI, demeurant 74 route Pierre Paul Riquet - 31590 BONREPOS RIQUET, immatriculé au greffe TOULOUSE sous le numéro 485 001 101 a donné en location-gérance à : EURL CIOCCO, EURL au capital de 1.000 €, sise 36 route de Paulin - 81500 LAVAUZ, immatriculé au greffe de CASTRES sous le numéro 904 530 698. Le fonds de commerce taxi sis et exploité 74 route Pierre Paul Riquet - 31590 BONREPOS RIQUET pour une durée de 1 année(s), à compter du 1 décembre 2021 pour prendre fin le 31 décembre 2021. Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

G2101084

CONSTITUTION

DE SOCIETE

ZANNOUTI 31

Avis de constitution

DÉNOMINATION : ZANNOUTI 31.

FORME : SASU.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 11 chemin

de Coudoumac - 31790 SAINT-JORY.

OBJET SOCIAL : - Alimentation

générale sans boissons alcoolisées -

Vente de fruits et légumes - Fruits secs

- Vente de toutes sortes de viandes

fraîches et surgelées - Import export.

PRÉSIDENT : M. ZANNOUTI Driss,

demeurant 62 rue du midi - 31400

TOULOUSE.

CLAUSES D'AGRÈMENT : Les

actions sont librement cessibles entre

actionnaires uniquement avec accord

du président de la société.

R.C.S. TOULOUSE.

G2100792

PEREIRA & FILS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/11/2021 à VILLENUEVE TOLOSANE, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PEREIRA & FILS.

FORME : Société par actions

simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 41 rue Saint Laurent

- 31270 VILLENUEVE TOLOSANE.

OBJET : Charpente - Couverture -

Zinguerie - Travaux public.

DURÉE : 99 ans à compter de

son immatriculation au Registre du

Commerce et des Sociétés.

DATE DE CLÔTURE DE

L'EXERCICE SOCIAL : 31/12.

CAPITAL : 1.000 €

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES

GÉNÉRALES ET EXERCICE DU

DROIT DE VOTE : Tout associé a

le droit d'assister aux assemblées

générales et de participer aux

délibérations personnellement ou par

mandataire, quel que soit le nombre

d'actions qu'il possède, sur simple

justification de son identité, dès lors

que ses titres sont inscrits à un compte

ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il

possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS :

Toute cession est soumise à un

agrément. Cet agrément est de la

compétence de la collectivité des

associés.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ : La société est

dirigée et administrée par un président,

personne physique associé, nommé

pour une durée indéterminée.

PRÉSIDENT : FERHANE

Abdelkader.

DOMICILE : 20 des anciens silos

- 31600 MURET.

IMMATRICULATION : R.C.S. de

TOULOUSE.

G2100986

SASU MGF
CONSTRUCTION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée au capital de 1.000.00 € dénommée SASU MGF CONSTRUCTION dont l'objet est la maçonnerie générale. Le siège social est au 2 chemin de la Mounède - 31100 TOULOUSE. La durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. Le président est M. GACHCHA Mohamed demeurant 2 chemin de la Mounède - 31100 TOULOUSE. G2100948

TP2C

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 novembre 2021.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : TP2C.

Le siège de la société est fixé 52 route de Lauzerville - 31570 PRESERVILLE.

CAPITAL : 1.000 €uros. Libéré en totalité à la souscription.

OBJET : Négoce et prestations techniques en signalisation routière, négoce sous toutes ses formes de matériels, mobiliers et agencements urbains. Aux fins ci-dessus, elle pourra procéder à toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières.

DURÉE : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Date de clôture de l'exercice social le 31 décembre 2021.

NOMINATION DANS LES STATUTS DU PREMIER GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Axel CLEMENTE, né le 16 janvier 1988 à Blois (41) de nationalité française, demeurant 52 route de Lauzerville - 31570 PRESERVILLE.

AVANTAGES PARTICULIERS : Néant.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : Le gérant.

G2100985

KAD 91

Avis de constitution

DURÉE : 99 ans.

FORME : SAS.

DÉNOMINATION : KAD 91.

SIÈGE SOCIAL : 80 grande rue Saint

Michel - 31400 TOULOUSE.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Pizzeria.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET

DROIT DE VOTE : En cas de pluralité

d'associés, tout associé a le droit de

participer aux décisions collectives,

personnellement ou par mandataire,

quel que soit le nombre d'actions qu'il

possède.

AGRÈMENT DES CESSIONS

D'ACTIONS : Les cessions d'actions

par l'associé unique sont libres.

PRÉSIDENT : FERHANE

Abdelkader.

DOMICILE : 20 des anciens silos

- 31600 MURET.

IMMATRICULATION : R.C.S. de

TOULOUSE.

G2100986

SARL MOUNE

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 12/11/2021 a été constituée, pour une durée de 60 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE, la SARL MOUNE, au capital de 1.000 €, ayant principalement pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion de droits et biens immobiliers, l'activité de loueur en meublé, la location saisonnière, la régularisation de tous emprunts. Le siège social a été fixé à TOULOUSE (31000), 18 place de Bologne, Résidence Fontaines Larrey. Les cessions de parts entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément des associés donné à l'unanimité. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Mme Pascale DASSAIN, demeurant à TOULOUSE, 18 place de Bologne, a été nommée gérante pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérante.

G2101002

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne



LUCÉA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASTELGINEST du 17.09.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : LUCÉA.
SIÈGE : 12 rue de Gascogne - 31780 CASTELGINEST.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 537.000 €.

OBJET : la prise et détention de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ;

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Christophe ANDANSON, demeurant 12 rue de Gascogne - 31780 CASTELGINEST.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100991

TMG

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GARIDECH du 12/11/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : TMG.
SIÈGE : 8 allée de la Crouzette - 31380 GARIDECH.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Transactions immobilières.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Marie Caroline DELLUS demeurant 8 allée de la Crouzette - 31380 GARIDECH.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101000



PRICENS

CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

COSY DIEM
BESANÇON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 novembre 2021 à TOULOUSE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : COSY DIEM BESANÇON.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de TOULOUSE.

SIÈGE SOCIAL : 100 boulevard Pierre et Marie Curie - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL :

- L'exploitation de résidences services Sénior telles que définies par les articles L.631-13 et suivants du code de la construction et de l'habitat ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts détenues par l'associée unique sont libres.

GÉRANCE : Monsieur Paul GEMAR, demeurant 21 avenue André Bousquairol - 31400 TOULOUSE.
G2101023

FAPEG

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à FRONTON (31) du 05/10/2021, il a été constituée la société suivante :

DÉNOMINATION : FAPEG.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 600 route de Toulouse - FRONTON (31620).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'acquisition et la construction de tous biens immobiliers, la gestion des immeubles construits ou acquis par la société, la location à usage commercial, d'habitation, professionnel ou mixte des biens propriété de la société, l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial ou d'habitation.

ASSOCIÉS : La société TICHALOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 844 765 206, Madame Peggy FOUQUÉ et Monsieur Fabien GILLARD, demeurant tous deux à LABASTIDE SAINT PIERRE (82370) - 825 chemin de Bonneval.

GÉRANT : Monsieur Fabien GILLARD, demeurant à LABASTIDE-SAINTE-PIERRE (82370) - 825 chemin de Bonneval.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.
G2101065

PRICENS
CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejonc des Moulinais
31500 TOULOUSE

COSY DIEM
FRANCONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 novembre 2021 à TOULOUSE, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : COSY DIEM FRANCONVILLE.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de TOULOUSE.

SIÈGE SOCIAL : 100 boulevard Pierre et Marie Curie - 31000 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL :

- L'exploitation de résidences services sénior telles que définies par les articles L.631-13 et suivants du code de la construction et de l'habitat ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des parts détenues par l'associée unique sont libres.

GÉRANCE : Monsieur Paul GEMAR, demeurant 21 avenue André Bousquairol - 31400 TOULOUSE.
G2101032

COLIBRIS

Société par actions simplifiée
au capital de 210.000 Euros
Siège social : 63 chemin des Arnis
31130 BALMA

Avis de constitution

Suivant acte d'avocat électronique en date du 11 novembre 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : COLIBRIS.

SIÈGE : 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA.

DURÉE : 88 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

CAPITAL : 210.000 €.

LES APPORTS SONT EN NATURE : Pour un montant de 210.000 €, le fonds de logiciel «MY CONTRACT REPORT» et «COLIBRIS» exploité 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA, par la société GREENETHIC, SAS au capital de 259.000 € dont le siège social est sis 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA, R.C.S. TOULOUSE n°902 472 299.

OBJET :

- Editeur de logiciels et progiciels informatiques ;

- Conception, développement, mise à jour, location et commercialisation de logiciels et progiciels informatiques ;

- Formation, assistance, installation, maintenance de logiciels et progiciels informatiques ;

- Prestations de consulting en matière informatique ;

- Conseils aux entreprises ;

- Acquisition, gestion et détention de titres de toute autre société ayant une activité similaire ou complémentaire.

PRÉSIDENT : SAS GREENETHIC, société par actions simplifiée au capital social de 259.000 €, ayant son siège social, au 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°902 472 299.

DIRECTION GÉNÉRALE : Emmanuel ROUSSEAU, né le 30 avril 1969 à Bourg la Reine (92), domicilié 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : La présidence.

G2101049

Maître Myriam BARTHES-ATTARD
Notaire associé
à CUGNAUX (31)
2 impasse Henri Matisse

SCI EL OSEF

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Myriam BARTHES-ATTARD, Notaire associé de la société civile professionnelle «Michel ROBERT, Loïc SELLIER, Jérôme FARGE, Séverin VIGIER et Myriam BARTHES-ATTARD, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» à CUGNAUX (Haute-Garonne), 2 Impasse Henri Matisse, le 9 novembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil, et par les présents statuts.

LA DÉNOMINATION SOCIALE EST : SCI EL OSEF.

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET :

L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : EAUNES (31600) - 1675 chemin de Cantoperdric.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Deux cents €(200.00 euros).

Apport en numéraire.

Toutes les sessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

LES GÉRANTS DE LA SOCIÉTÉ SONT : M. Manuel EYRAUD et Mme Géraldine LARAN demeurant ensemble à MURET (31600) - 17 chemin de Brioudes.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE

Pour avis : Le notaire.

G2101038

BTS

Avis de constitution

En date du 16/11/2021, il a été constituée une SCI dénommée : BTS.

SIÈGE SOCIAL : 14 chemin du Château d'eau - 31320 VIEILLE TOULOUSE.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : Acquisition de tous immeubles de toute nature, apport, propriété, mise en valeur, construction, l'administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers ; gestion par bail.

Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés à l'unanimité.

GÉRANTE : Mme GOSSET Béatrix demeurant 14 chemin du Château d'eau - 31320 VIEILLE TOULOUSE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101041

AMPC

Par acte ssp du 09/11/2021, avis de constitution d'une SARL dénommée : AMPC.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET (SOMMAIRE) : L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location en tout genre, y compris meublé, ou autrement desdits immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

SIÈGE SOCIAL : Lieu-dit Laval - 31290 GARDOUCH.

GÉRANCE : PEZET Pierre demeurant 23 rue de la Jeunesse - 31200 TOULOUSE et PEZET Marion, Lieu-dit Laval - 31290 GARDOUCH.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101107

MG VALENTINE

Avis de constitution

Par acte SSP du 16/11/2021, il a été constitué la SAS aux caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MG VALENTINE.

SIÈGE : 38 chemin des Carnes - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 100 €.

OBJET : Prise de participation dans toute société existante ou à venir, gestion, administration desdites participations, réalisation de toutes prestations de services.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Cessions d'actions à un tiers ou au profit d'un associé (sauf lorsque la société comprend 2 associés), sont soumises à l'agrément de l'AGE.

PRÉSIDENTE : Carole SOUYEAUX, 38 chemin des Carnes - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : La présidente.

G2101097

SCP Ph.BOURDE -
C.GARDE-HATTON

Notaires associés
BP 63 - 31802 SAINT GAUDENS
CEDEX

SCI DM OCCITANE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Caroline GARDEHATTON le 17/11/2021 en cours d'enregistrement au SDE de TOULOUSE, a été constituée la société dont les caractéristiques suivent :

DÉNOMINATION : SCI DM OCCITANE.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : 9 avenue de Saint-Gaudens - 31260 SALIES DU SALAT.

OBJET SOCIAL : Détention, gestion, administration et mise en valeur de tous biens ou droits immobiliers.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000,00 €.

GÉRANCE : M. Yoan MARQUES, Mme Marie-Sara DORBES, demeurant à BEAUCHALOT (31360), Le pré Commun, Résidence le Soumes, Pavillon 2.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT : Toutes transmissions de parts sociales est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis : Me Caroline GARDE HATTON.

G2101120

REPARATION
VELO TOULOUSE

Avis de constitution

DÉNOMINATION : REPARATION VELO TOULOUSE.

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 750 €.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue de la Laque - 31300 TOULOUSE.

OBJET :

- Achat, vente, location, entretien et réparation de vélos et vélos à assistance électrique et de tous produits associés ;

- Achats, vente de pièces détachées et accessoires pour vélos et vélos à assistance électrique.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Romain ROY demeurant 17 place Olivier - 31300 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101099

DISTRI PNEUS
INTERNATIONAL

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 17/11/2021, il a été constituée une S.A.S dénommée «Distri Pneus International».

SIÈGE SOCIAL : 4 route départementale 813, LABAL PRIOUL - 31450 AYGUESVIVES.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France ou à l'étranger, l'achat, la revente, le commerce d'équipements automobiles en gros. L'achat, la revente, le commerce d'équipements automobiles au détail. L'import et l'export des équipements automobiles.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. Adrien MAUREL demeurant 4 route départementale 813, LABAL PRIOUL - 31450 AYGUESVIVES.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101110

SCI DE
BENDRESSE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/11/2021, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DE BENDRESSE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers et mobiliers.

SIÈGE SOCIAL : 9 allée de catchère - 31770 COLOMIERS.

CAPITAL : 20 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

CO-GÉRANCE : Madame GRIVAUX Mélanie, demeurant 9 allée de catchère - 31770 COLOMIERS et Monsieur MOREAU Gérard, demeurant 9 allée de catchère - 31770 COLOMIERS.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession soumise à agrément

Gérard Moreau.

G2101122

LE NACHRIOS

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 12/11/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée. DÉNOMINATION : LE NACHRIOS. SIÈGE SOCIAL : 73 impasse de Lespinasse - 31140 AUCAMVILLE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. EXERCICE SOCIAL : 1/01 au 31/12. OBJET SOCIAL : Bar & Restaurant, plats à emporter et livraison, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. PRÉSIDENT : Madame Nadia, Eliane OUKACI (nom d'usage : PIGASSOU - OUKACI), née le 19 mars 1974 à PARIS (10^{ème} arrondissement), demeurant 73 impasse de Lespinasse - 31140 AUCAMVILLE. CESSIONS ET TRANSMISSION DES ACTIONS : La transmission des actions émises par la société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé. Les cessions ou transmissions d'actions entre associés ou entre groupe d'associés sont libres. Elles devront être notifiées au président et aux associés par lettre recommand

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

L P A
BURGUEROLLES

Avis de constitution

Par acte SSP du 19/11/2021, il a été constitué une SAS dénommée L P A BURGUEROLLES.

SIÈGE : 36 boulevard Notre Dame - 31190 AUTERIVE.
OBJET : L'acquisition de terrains à bâtir, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes desdits terrains ; L'aménagement et la construction sur ces terrains, de tous immeubles ; La vente de ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêt et constitution des garanties y relatives.

DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 900 €.

PRÉSIDENT : Monsieur Jérémie PRADEL demeurant : 830 route du Bouet - 31550 CINTEGABELLE. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Olivier LLOPIS demeurant : 18 chemin de Trantouil - 31190 AUTERIVE. DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ : Monsieur Julien AMARDEILH demeurant 9 chemin du Moulin Bleu Hameau de Louise - 31550 GAILLAC TOULZA.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Libre entre les associés. Soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les autres cas. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il représente d'action. R.C.S. TOULOUSE. G2101157

UN DEUX VIN

Avis de constitution

SOCIÉTÉ : UN DEUX VIN. Société par actions simplifiée, au capital de 1.100 €.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Danielle Casanova - 31120 PORTET SUR GARONNE.

CONSTITUTION : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 octobre 2021.

Il a été constitué sous la dénomination sociale «UN DEUX VIN», une société par actions simplifiée ayant pour objet : activités de courtage à l'exception de celles réglementées, négoce de vins et spiritueux, produit alimentaires, activités de formation dans le domaine de l'œnologie et du bien-être des vertus viticoles, participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le siège social a été fixé à PORTET SUR GARONNE, rue Danielle Casanova, n°05.

La durée de la société qui prendra cours à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés est fixée à 99 années.

Le capital social, formé par les apports des associés, s'élève à la somme de 1.100 € ; il est divisé en 11 actions de 100 € chacune, libérées à hauteur de leur valeur nominale, lesquelles ont été réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports.

La société est dirigée et administrée par Madame Elisabeth SUNE épouse DAUMEN, agent commercial demeurant 5 rue Danielle Casanova - 31320 PORTET SUR GARONNE, désignée en qualité de président, lequel jouit, vis-à-vis des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis et mention : Jean Hubert ROUGE, Avocat.

G2101159

SAS LA VIOLETTE

Avis de constitution

Par acte SSP du 17/11/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SAS LA VIOLETTE.

OBJET SOCIAL : Aide à la personne. SIÈGE SOCIAL : EURL CAP FID 31 - 150 rue nicolas louis vauquelin, bâtiment b - 1^{er} étage - 31100 TOULOUSE.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Monsieur Mounir ABBACH, demeurant 300 rue rené zago villa 29 - 31470 SAINT LYS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Samia ABBACH, demeurant 18 chemin de bordeblanche, esc b - 31100 TOULOUSE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGREMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. G2101141

MODIFICATION

DE STATUTS

M & CO 73

(en cours de changement de dénomination)

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 8 rue des Trente-Trois Ponts

31400 TOULOUSE (en cours de transfert de siège)

891 825 663 R.C.S Toulouse

Aux termes des décisions de l'associée unique de la société M & CO 73, constatées par acte sous-seing privé en date du 5 novembre 2021, il a été pris les décisions suivantes :

- La dénomination sociale a été modifiée et devient M & ST GEORGES 3 à compter du 5 novembre 2021. En conséquence, l'article 3 « Dénomination » des statuts a été modifié comme suit : « Article 3 - DENOMINATION : La dénomination de la société est : M & ST GEORGES 3. »

Le reste de l'article reste inchangé. Le siège social a été transféré à compter du 5 novembre 2021 à l'adresse suivante : 51 rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE. L'article 4 « Siège Social » des statuts a été modifié, en conséquence :

« Article 4 - SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé au 51 rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE. »

La société SAINT GEORGES PROMOTION, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 51 rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE (R.C.S. TOULOUSE n° 448 132 506) a été nommée en qualité de nouveau président à compter du 5 novembre 2021 pour une durée indéterminée en remplacement de la société M&CO PROMOTION, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE

Pour avis.

G2100886

PUCES D'OC

au capital de 7.652,94 Euros
98 bis rue des Fontaines - 31300 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 328 657 465

Par AG du 20/08/2021 et suite au procès verbal des décisions de la gérance du 28/09/2021 à effet du 28/09/2021, le capital social a été réduit :

ANCIEN : 7.652,94 €.

NOUVEAU : 7.622,45 €.

Par AG du 10/10/2021 à effet du 10/10/2021, il a été apporté différentes modifications :

FORME: Passage de SARL à SAS.
PRESIDENT: Marc TROUVAT, 240 avenue de Grande Bretagne - 31300 TOULOUSE.

Dispensée de commissaire aux comptes (art R 227-1 du C. Com). G2100348

M & CO 52

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :

8 rue des trente six ponts
31400 TOULOUSE
890 815 319 R.C.S Toulouse

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de la société M & CO 52, constatées par acte sous-seing privé en date du 23 juillet 2021, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 49.000 €.

L'article 8 « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence : ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 50.000 €.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100835

LE CAGEOT
TOULOUSAIN

Annonce rectificative de l'annonce n°116494 concernant la société LE CAGEOT TOULOUSAIN.

Il y a lieu de lire « et de nommer Valérie GIRAUD, 22 rue Bernard IV - 31600 MURET, en qualité de » au lieu de « Valérie GIRAUD, en qualité de co gérante ». G2100974

WICAP POIETIS 2

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

832 871 537 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 2 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100993

WICAP ONE
CHECK 2

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

819 127 127 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 4 novembre 2021, il a été décidé de nommer la société «WISEED», SA au capital de 1.106 489,89 €, dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA - 504 355 520 R.C.S. TOULOUSE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100994

WICAP
ODONTELLA

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

832 544 803 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 2 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100995

WICAP NAO 3

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

831 682 430 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 2 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100996

WICAP ECRINS 2

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

823 968 425 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 2 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100997

SAS ETO

SAS ETO au capital de 4.000 €,

22 chemin du Moulin - 31490 BRAX, R.C.S. TOULOUSE 803 050 442.

Par assemblée du 01/09/2021 à effet de ce jour, les dirigeants ont été modifiés :

PRESIDENT : Partant : Thierry ROGER. Nouveau : François RIGAL,

22 chemin du Moulin - 31490 BRAX.

DIRECTEUR GENERAL : Partant : François RIGAL.

G2100169

WICAP TLS
GEOTHERMICS

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

823 949 151 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 2 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2100998



Maître Isabelle PERTICA

Avocat à la Cour

30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

FOURNIER
METAUX

Société par actions simplifiée au capital de 41.400 Euros

Siège social : 1 Impasse Marthe

CONDAT

ZAC de Gabardie

31017 TOULOUSE CEDEX 2

R.C.S. Toulouse 720 800 228

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2021, l'associée unique a décidé de proroger de cinquante (50) années la durée de la société, soit jusqu'au 4 janvier 2072 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : Le président.

G2100999

M & CO 43

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :

8 rue des 36 ponts - 31400 TOULOUSE

881 924 583 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de l'associée unique de la société M&CO 43, constatées par acte sous-seing privé en date du 16 juin 2021, et suivant la décision du président en date du 9 juillet 2021, il a été pris la décision suivante :

- Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 1.577.840 €.

L'article 8 « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence : ANCIENNE MENTION : Capital : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : Capital : 1.578.840 €.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101003

FORMAELEC

SARL transformée en SAS au capital de 12.000 Euros

Siège social : 9002 route nationale 113

La Briquetterie, 31450 MONTGISCARD

400307757 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 15/11/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01/12/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée demeurent inchangées.

Le capital social a été augmenté de 566,32 € par l'incorporation directe de réserves au capital, à effet du 01/12/2021, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à onze mille quatre cent trente-trois virgule soixante-huit euros (11.433,68 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à douze mille (12 000) €.

Le siège social a été transféré du 14 boulevard Marcel Paul - 31170 TOURNEFEUILLE au 9002 route nationale 113, La Briquetterie - 31450 MONTGISCARD à compter du 01/12/2021.

Les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ont été modifiées.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. Droit de préemption préalable des associés.

Monsieur Christophe COUSSIE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Christophe COUSSIE demeurant 8 rue du Puymerens - 31880 LA SALVETAT ST GILLES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Alexandre BOULOIS demeurant 29 rue Jean Jacques Rousseau - 31270 CUGNAUX.

COMMISSAIRES AUX COMPTES CONFIRMÉS DANS LEURS FONCTIONS : La société ACTIF AUDIT, titulaire.

Pour avis : Le président.

G2101006

WICAP PUMPART 2

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

842 864 746 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 26 octobre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101001

WICAP WEEN

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

838 915 999 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 3 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101007

WICAP
INFINITE VISION

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

843 274 341 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 10 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101008

WICAP SAUREA

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

900 203 175 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 5 novembre 2021, il a été décidé de nommer M. Jean-Luc ARFI demeurant 1 rue du Lieutenant Colonel Driant - 92500 RUEIL MALMAISON, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101009

WICAP
COMWATT 2

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

839 687 647 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 3 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101010

WICAP PARIS
PROVENCE

SAS à capital variable de 100 Euros

Siège social : 2 rue Jean Giono

31130 BALMA

894 014 620 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 27 octobre 2021, il a été décidé de nommer M. Jérôme ROUX demeurant 194 rue Armand Silvestre - 92400 COURBEVOIE, en qualité de président et ce, en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101011

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne



FRANCE CÉRAMIC

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
18 rue Monseigneur Bruno de Solages
31200 TOULOUSE
881 387 153 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2021, il résulte que :

- Le siège social a été transféré au 9 rue Louis Courtois de Viçose - 31100 TOULOUSE à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2021 ; L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence ;

- Les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101014

FINANCIERE SANTA GIULIA

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
(nouveau 168.000 Euros)
Siège social : 63 chemin des Amis
31130 BALMA
807 728 738 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2021 :

- Le capital social a été augmenté de 148.000 € pour être porté à 168.000 € par voie d'apports en nature :

- Apport consenti par Emmanuel ROUSSEAU de 15.540 titres de la SAS GREENETHIC, rémunéré par l'attribution de 8.880 actions nouvelles de la société, de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées ;

- Apport consenti par Delphine SPECHT, épouse ROUSSEAU de 10.360 titres de la société GREENETHIC, rémunéré par l'attribution de 5.920 actions nouvelles de la société, de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

L'article 6 «Apports» et l'article 7 «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNES MENTIONS
ARTICLE 6 - Apports - Formation du capital

Lors de la constitution, il a été fait apport d'une somme de 20.000 €, représentant l'intégralité du capital social.

ARTICLE 7 - Capital social
Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 €, divisé en 2.000 actions de 10 €, entièrement libérées et de même catégorie.

NOUVELLES MENTIONS
ARTICLE 6 - Apports
Il a été apporté au capital de la société :

- Lors de la constitution, une somme de 20.000 €, représentant l'intégralité du capital social ;
- Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale des associés en date du 15 novembre 2021, le capital social a été augmenté de 148.000 € au moyen :

- De l'apport consenti par Emmanuel ROUSSEAU soit 15 540 titres de la SAS GREENETHIC, rémunéré par l'attribution de 8880 actions de la société ;

- De l'apport consenti par Delphine SPECHT, épouse ROUSSEAU soit 10 360 titres de la société GREENETHIC, rémunéré par l'attribution de 5920 actions de la société.

ARTICLE 7 - Capital social
Le capital social est fixé à la somme de 168.000 €. Il est divisé en 16.800 actions de 10 € chacune.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101017

PROCEMO

SARL transformée en SAS
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
1 rond point du Général Eisenhower,
Golf park, B1
31100 TOULOUSE
750 772 675 R.C.S. Toulouse

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22/10/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01/11/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'adresse de son siège social a été précisée.

Le capital social reste fixé à la somme de 50.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. Droit de préemption préalable des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Thibaut WOJTWICZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société PROCEMO GROUP, SARL au capital de 460.000 €, ayant son siège social 1 rond point du Général Eisenhower, Golf Park, B1 - 31100 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 844 510 834 R.C.S. TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2101019

PROCEMO L&O

SARL transformée en SAS au capital de 5 000 Euros
Siège social :
1 rond point du Général Eisenhower,
Golf park, B1
31100 TOULOUSE
831448618 R.C.S. Toulouse

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22/10/2021, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 01/11/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. L'adresse de son siège social a été précisée.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la société. Droit de préemption préalable des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Thibaut WOJTWICZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société PROCEMO GROUP, SARL au capital de 460.000 €, ayant son siège social 1 rond point du Général Eisenhower, Golf Park, B1 - 31100 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 844 510 834 R.C.S. TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2101020



RÉSEAU D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Sébastien VIGREUX
Administrateur Judiciaire

SARL SOCIETE TOULOUSAINNE DE FROID

Vous informez que le tribunal de commerce de TOULOUSE, par ordonnance de son président en date du 16/09/2021, a désigné la SELARL AJILINK VIGREUX, représentée par Maître Sébastien VIGREUX, en qualité d'administrateur provisoire de la SARL SOCIETE TOULOUSAINNE DE FROID, au capital social de 7.500 €, dont le siège social est 21 rue Apollo - 31240 L'UNION, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 503 323 776, suite à la démission de son gérant, Monsieur Stéphane BAULIN, ayant pris effet le 02/04/2020 et ayant laissé la société sans représentant légal.

Pour avis.

G2101025

M & CO 45

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue des 36 ponts - 31400
TOULOUSE
881 924 674 R.C.S. Toulouse

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de la société M&CO 45, constatée par acte sousseing privé en date du 2 juillet 2021, et suivant la décision du président en date du 6 juillet 2021, il a été pris la décision suivante :

- Le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 250.000 €.

L'article 8 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION : Capital : 1.000 €.
NOUVELLE MENTION : Capital : 251.000 €.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101016

STUDIO HOP

Société par actions simplifiée
au capital de 83.050 Euros
Siège social : 2 rue Edouard
Baudrimont
31400 TOULOUSE
498 838 168 R.C.S. Toulouse

Par décision unanime du 25/10/2021, les associés ont à compter du même jour :

- Décidé de transférer le siège social du 2 rue Edouard Baudrimont - 31400 TOULOUSE au 4 bis avenue de Ranguel - 31400 TOULOUSE et de modifier en conséquence les statuts ;

- Décidé de nommer en qualité de président Monsieur Jean-Philippe DELORT demeurant 45 avenue Antoine de Saint-Exupéry - 31400 TOULOUSE, dont le mandat de directeur général cesse, en remplacement de Monsieur Bernard CAVASA, démissionnaire ;
- Et pris acte de la démission de Madame Anne-Hélène CAVASA.

Pour avis : Le président.

G2101029



CIRAMIX

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 371 Chemin du Bac
31840 AUSSONNE
894 479 427 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 720.000,00 € par apport en nature. Le capital sera ainsi porté à 720.500,00 €, avec effet rétroactif au 10 juin 2021. Les articles 9 et 11 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

G2101036



KCAMABA

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 6 rue du Pila
31390 CARBONNE
895 265 130 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 15 novembre 2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 480.000,00 € par apport en nature. Le capital sera ainsi porté à 480.500,00 €, avec effet rétroactif au 10 juin 2021. Les articles 9 et 11 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

G2101037

JANUS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500 Euros
Siège social : 4 rue Joseph Tillet
31400 TOULOUSE
888 185 634 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 02/11/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée JANUS a décidé de transférer le siège social du 4 rue Joseph Tillet - 31400 TOULOUSE au 9 chemin de Grand Dinatis - 31310 RIEUX VOLVESTRE à compter du 02/11/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

G2101042

ABC SANTÉ GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.673 Euros
ramené à 1.021 Euros
Siège social : 6 rue Pétrarque
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 808 913 925

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 16 septembre 2021 a décidé de réduire le capital social de 652 € pour le ramener de 1.673 € à 1.021 € par voie de rachat et d'annulation de 652 actions. La présidente a constaté en date du 27 octobre 2021 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

G2101062

SAS CHAUSSURES DU CHATEAU

Rectificatif à l'annonce n° 8798 parue le 06/09/2021 pour la SAS Chaussures du château.

Il fallait lire : le mandat du commissaire aux comptes suppléant de Mr Alain COMBES, arrivé à expiration à la date du 31/05/2021 est renouvelé pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la clôture des comptes de l'exercice clos le 30/11/2026.

Pour insertion.

G2101069

WICAP ANTOFENOL

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
823 824 917 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 9 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101072

WICAP FORESTERA

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
823 740 543 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 9 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101073

WICAP ONCOMEDICS

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
820 222 156 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 9 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101074

WICAP SOLAR CLOTH SYSTEM

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
820 585 537 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 9 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101076

FRANCE PUBLICITE AFFICHAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 50 rue Thibaut
62220 CARVIN
831 377 528 R.C.S. Arras

Aux termes d'une délibération en date du 01/10/2021, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 50 rue Thibaut - 62220 CARVIN au 9 avenue François Collignon, Résidence Villaudric, Appartement 51 - 31200 TOULOUSE à compter du 01/10/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Dépôt légal au GTC de TOULOUSE.

Pour avis : La présidente : Madame Catherine PEREZ, demeurant 9 avenue François Collignon, Résidence Villaudric, Appartement 51 - 31200 TOULOUSE.

G2101113

WICAP TELYO

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
853 330 520 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 3 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101077

WICAP IMD-PHARMA

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
901 232 629 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101078

WICAP E-OPHTALMO

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono - 31130 BALMA
841 170 897 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 3 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN, demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101079

INNOVATION CONFORT PRODUCTION

Forme : SASU
Capital : 10.000,00 Euros
Siège social :
20 rue Michel Rocard, ZA Pechnaucé
31340 VILLEMAR SUR TARN

Annonce n° G2100551 - Rectification. Il faut lire : 27/05/2021.

G2101115

WICAP WISEED 4

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social :
2 rue Jean Giono
31130 BALMA
828 334 979 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101116

WICAP MAMIE&CO

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
825 256 969 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 10 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101117

WICAP DOREMI

SAS à capital variable de 100 Euros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
847 621 323 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 3 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101118

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

WICAP
GROUP SFIT

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
820 222 305 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 9 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101119



V2S ARCHITECTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 €uros
Siège social : 90 bis Allée de Barcelone
31000 TOULOUSE
537 720 765 R.C.S. TOULOUSE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 novembre 2021, la collectivité des associés de la société V2S ARCHITECTES a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL :
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à 15.000 €. Il est divisé en 1.500 parts sociales, de 10 € chacune.
- Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 15.000 euros. Il est divisé en 1.500 actions, de 10 € chacune entièrement libérées.

FORME :
- Anciennes mentions : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

ADMINISTRATION :
- Anciennes mentions, gérance :
M. CANDAU Vincent, demeurant 1 allée Hurpin - 64600 ANGLET ;
M. PRUNONOSA Vincent, demeurant 17 chemin des sept Deniers - 31200 TOULOUSE ;
M. MARTY Sylvain, demeurant 17 chemin des sept Deniers - 31200 TOULOUSE.

- Nouvelles mentions :
PRÉSIDENT : M. MARTY Sylvain, demeurant 17 chemin des sept Deniers - 31200 TOULOUSE.
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. CANDAU Vincent, demeurant 1 allée Hurpin - 64600 ANGLET ;
M. PRUNONOSA Vincent, demeurant 17 chemin des sept Deniers - 31200 TOULOUSE ;
V2S-LAB, ayant son siège 90 bis allée de Barcelone - 31000 TOULOUSE, 904 754 082 R.C.S. TOULOUSE ;
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101124

WICAP PUMPART 3

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
890 544 778 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 4 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101127

WICAP GULPLUG 2

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
842 893 323 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 29 octobre 2021, il a été décidé de nommer M. Nicolas FOREY demeurant 39 rue du Créqui - 59006 LYON, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101128

WICAP GULPLUG 3

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
898 770 938 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 4 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101129

WICAP MYRIADE

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
882 789 803 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 4 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101130

PRINTISSIME

Société à responsabilité limitée
au capital de 6.800 €uros
Siège Social : 8 chemin de Gourdou
31180 LAPEYROUSE FOSSAT
R.C.S. Toulouse 490 922 200

Par décision de l'associé unique en date du 01/11/2021 il a été décidé de transférer le siège social de la société de 8 chemin de Gourdou - 31180 LAPEYROUSE FOSSAT au 6 rue Louis Magoux - 31590 VERFEIL, à compter du 01/11/2021. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2101138

EARL GUIDOLIN

Rectificatif à la parution du 06/09/2021 relative à l'entrée de Madame Caroline GUIDOLIN dans l'EARL GUIDOLIN R.C.S. TOULOUSE 495 106 874. Une erreur s'est glissée dans la date d'effet d'entrée de Madame Caroline GUIDOLIN au 31/03/2021 au lieu du 22/04/2021. G2101146

TEN FRANCE - SCP
d'avocats

23 rue Victor Grignard - Pôle République - Secteur 2
86000 POITIERS

BAM

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €uros
Siège social : Route de Castres - D
826

Lieu dit Moussard - 31130 FLOURENS
448 211 474 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'un procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 octobre 2021, il résulte que les mandats de la société ACG AUDIT CONSULTING GROUP, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jean-François LAFFONT, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

Pour avis : Le président.

G2101148

HOLOCENE

SARL au capital de 4.000 €uros
R.C.S. Toulouse 899 886 147

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social du 150 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE, au 30 avenue Maurice Bourguès Maunoury - 31200 TOULOUSE. En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de TOULOUSE.

Pour avis et mention : La gérance.
G2101151

UNE P'TITE
MOUSSE ?

Société par actions simplifiée
Au capital de 6.600 €uros
34 rue de la Gare
31660 BESSIERES
R.C.S. Toulouse 884 037 474

L'associé unique de la SAS UNE P'TITE MOUSSE, en date du 24 juin 2021, a décidé de nommer Madame Peggy DINANT, née PIEDFER, demeurant 215 rue du Coutal à MIREPOIX SUR TARN (31340), présidente suite à la démission de madame Laurence PUAUD, à compter du 24 juin 2021. En conséquence Madame Peggy DINANT démissionne de ses fonctions de directrice générale et n'est pas remplacée.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101168

WICAP
DTAMEDICAL

SAS au capital de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
901 232 660 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 18 novembre 2021, il a été décidé de nommer Mme Mathilde ICLANZAN demeurant 3 rue du Salas - 31520 RAMONVILLE, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101172

WICAP LUMI'IN 2

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
890 581 937 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 4 novembre 2021, il a été décidé de nommer M. Christophe BONGARS demeurant 5 rue du Petit Saint Jean - 44700 ORVAULT, en qualité de président et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire. Mention au R.C.S. de TOULOUSE. G2101173

LATECOERE

Société anonyme
au capital de 132.745.925 €uros
Siège social : 135 rue de Périole
31500 TOULOUSE
572 050 169 R.C.S. Toulouse
(la « Société »)

Suivant délibérations du comité social et économique en date du 6 octobre 2021, il résulte que :

- Madame Laure MATIGNON, demeurant 13 bis Chemin de Bordeneuve - 31170 TOURNEFEUILLE, a été nommée en qualité d'administrateur représentant des salariés à compter du 6 octobre 2021, en remplacement de Madame Valérie BOYER, démissionnaire.

Pour avis.

G2101174

POURSUITE D'ACTIVITE



NEOVIGIE

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 €uros porté à
500.000 €uros
Siège social : 1 rue Brindejonc des
Moulinais
ZAC de la Plaine (31500) TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 824 239 578

Par décisions en date du 22 octobre 2021, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

Par la même décision, il a été décidé d'augmenter le capital social de 300.000 €, pour le porter de 200.000 € à 500.000 euros, par voie d'élevation de la valeur nominale des 2.000 actions ordinaires existantes qui est ainsi portée de 100 € à 250 €, à souscrire en numéraire, ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles. En conséquence l'article 7 «Capital social» des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de deux cent mille euros (200.000€). Il est divisé en 2.000 actions émises au nominal de 100 euros chacune, intégralement souscrites et partiellement libérées et de même catégorie, attribuées à l'associé unique la société LPI.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000) €. Il est divisé en deux mille (2.000) actions émises au nominal de 250 € chacune, intégralement souscrites et partiellement libérées et de même catégorie, attribuées à l'associé unique la société LPI.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101064

CC SERVICE
BLAGNAC

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 €uros
Siège social : 2 rue emile zola
31716 BLAGNAC
R.C.S. Toulouse 848 496 410

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2021 :

Les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101158

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SAS CJM DISTRI-
CONSEILS

au capital de 3.000 €uros
1 rue du Ségala - 31490 LEGUEVIN
R.C.S. Toulouse 521 705 509

Par AG du 31/10/2021, à effet de ce jour, il a été décidé la dissolution anticipée amiable.

LIQUIDATEUR : Jean-Marie CUNIN, 1 rue du Ségala - 31490 LEGUEVIN.
SIEGE DE LA LIQUIDATION : 1 rue du Ségala - 31490 LEGUEVIN.
G2100576

TOLMONE

3 rue des MUGUETS - Log 3354
31700 BEAUZELLE
SAS au capital social : 1.000 €uros
R.C.S. Toulouse 885 249 193

En date du 20 septembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable. Mme MME XUSSEEN CALI épouse AADAN DUGSIYE Mako demeurant 7 rue des MURIERS - 31700 BEAUZELLE a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au domicile de la présidente.

R.C.S. TOULOUSE.
G2100688

BOX & CO FRANCE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 2.000,00 €uros
Siège social : 59 allée Jean Jaurès
31015 TOULOUSE Cedex 6
835 082 397 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29 octobre 2021 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation.

L'associé unique Monsieur Michel ROUTIER demeurant 53 route du Bois 1024 Ecublens (Suisse) exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 59 allée Jean Jaurès - 31015 TOULOUSE Cedex 6, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2100716

ALEXANDRE
KTORZA CONSEILS

ETURL au capital 2.000 €uros
3 rue Ariane - 31100 TOULOUSE
838 395 721 R.C.S. Toulouse

Suivant décision du 31/08/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Alexandre KTORZA, demeurant 3 rue Ariane - 31100 TOULOUSE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Ariane - 31100 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100740

MG POP

SCI
au capital de 100 €uros
Siège social :
16 avenue Vincent Auriol - 31600 MURET
R.C.S. de Toulouse
Siret n° 844609511 00010

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2021.

Les associés, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable.

De nommer en qualité de liquidateur Monsieur Franck RIVET associé gérant et demeurant 16 avenue Vincent Auriol - 31600 MURET.

Le siège de liquidation est fixé 16 avenue Vincent Auriol - 31600 MURET.
G2100896

RIALTO

SARL au capital de 10.000,00 €uros
R.C.S. Toulouse : 852 267 319
Siège social : 53 chemin Salinié
31100 TOULOUSE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 07/11/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, il a été nommé liquidateur Monsieur Jean Claude SOLA, demeurant 54 chemin Sainié - 31100 TOULOUSE, et fixé le siège de la liquidation où les documents seront notifiés à l'adresse du siège social.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE. Pour Avis

G2101021

SARL JLMP

SARL au capital de 2.000 €uros
Siège social : 25 allée d'Aquitaine
31770 Colomiers
R.C.S. Toulouse 513 582 593

Par décision assemblée générale extraordinaire du 15/11/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/11/2021, il a été nommé liquidateur M. Juan MORADO demeurant au 25 allée d'Aquitaine - 31770 COLOMIERS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101048

SASU JYR BAT

Au terme d'une délibération en date du 30 octobre 2020, l'associé unique de la SASU JYR BAT au capital de 500 €, 142 route de Seysse, Ap 22 - 31100 - TOULOUSE, SIRET 83216247300025 a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 30 octobre 2020. Le siège de liquidation est fixé au 142 route de Seysse, Ap 22 - 31100 TOULOUSE. M. AMRI Faicel demeurant 142 route de Seysse, Ap 22 - 31100 TOULOUSE est nommé liquidateur.
G2101066



SCI KOALA

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 1.600 €uros
Siège social :
9 avenue de l'URSS
31000 TOULOUSE
479 326 084 R.C.S. Toulouse

Suivant décision collective des associés en date du 16 novembre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/11/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Brice BERARD ASTIC, demeurant 490 chemin des Suanes Hautes - 83440 FAYENCE, cogérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 490 chemin des Suanes Hautes - 83440 FAYENCE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2101081

POUR PLUS
DE RAPIDITÉ,ENVOYEZ NOUS
VOS ANNONCESPAR MAIL
EN FORMAT WORD

annoncelegale.gazm@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne

**TESS**

Société civile de construction vente au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue Maury - 31000 TOULOUSE
822 035 135 R.C.S. Toulouse

Par décision du 28/10/2021, l'associé unique personne morale de la SCCV TESS dont le siège social est situé 1 rue Maury - 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 822 035 135 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SCCV TESS à compter du 01/01/2021.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCCV TESS au profit de la Société OGN PROMOTION associée unique personne morale de la SCCV TESS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au tribunal de commerce de TOULOUSE dont l'adresse est la suivante Place de la Bourse - 31000 TOULOUSE.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2101087

CALMONT CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 35.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
28 chemin du Pradas
31560 CALMONT
503 729 394 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gil FRANCO, demeurant 28 chemin du Pradas - 31560 CALMONT, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 28 chemin du Pradas - 31560 CALMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

G2101089

SNC CPENR DE LA BERNACAILLE

En date du 28/10/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SNC CPENR DE LA BERNACAILLE a prononcé la liquidation de cette SNC immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE : 834 858 912, ayant un capital de 100 €, son siège social au 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, et pour objet social l'exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. Son Président, la société ABO WIND SARL au capital de 100.000 € ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE a été nommé liquidateur. Le liquidateur a procédé aux formalités de liquidation de cette société qui sera radiée auprès du tribunal de commerce et des sociétés de TOULOUSE à compter du 28/10/2021.

G2101090

SNC FERME EOLIENNE DE DENEZE-SOUS-DOUE

En date du 28/10/2021, l'assemblée générale extraordinaire de la SNC FERME EOLIENNE DE DENEZE-SOUS-DOUE a prononcé la liquidation de cette SNC immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE : 804 574 937, ayant un capital de 100 euros, son siège social au 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, et pour objet social l'exploitation d'une centrale d'énergie renouvelable. Son Président, la société ABO WIND SARL au capital de 100.000 € ayant son siège social 2 rue du Libre Echange - 31500 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 441 291 432 représentée par Patrick BESSIERE a été nommé liquidateur. Le liquidateur a procédé aux formalités de liquidation de cette société qui sera radiée auprès du tribunal de commerce et des sociétés de TOULOUSE à compter du 28/10/2021.

G2101091

BOUTIQUE YVETTE

E.U.R.L. au capital de 150.000 Euros
Siège social : 48 rue de la République
31330 GRENADE
R.C.S Toulouse 502 300 759

Le 30/09/2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Est nommée liquidateur, Mme Yvette RUSIG demeurant au 48 rue de la République - 31330 GRENADE. Cette nomination met fin à ses pouvoirs de gérant.

L'associée unique confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société : Lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention : Le liquidateur.

G2101131

CLOTURE**DE LIQUIDATION****TANDEM SARL**

TANDEM SARL, au capital de 15.000 €, siège social : 58 chemin de Roquettes - 31600 SAUBENS, R.C.S. 532 048 766 TOULOUSE. L'AGO en date du 17 novembre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Pascale Pierrepont, demeurant 58 chemin de Roquettes - 31600 SAUBENS pour sa gestion et déchargé de son mandat, et a constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2100225

BONIDY

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2.000 Euros
Siège social :
20 rue des Balaguas - 31330 LARRA
Siège de liquidation :
20 rue des Balaguas - 31330 LARRA
890 556 244 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021 au 20 rue des Balaguas - 31330 LARRA, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christos FOTIADIS, demeurant 20 rue des Balaguas, 31330 LARRA, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100595

SARL EUROMACHINERIE

Société à responsabilité limitée au capital de un Euro
Siège social co Kamrol ZAMAN
40 rue Adolphe Coll
31300 TOULOUSE

Siège de la liquidation co Kamrol ZAMAN, 40 rue Adolphe Coll - 31300 TOULOUSE. R.C.S. TOULOUSE 848 715 504.

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2020, les associés ont à l'unanimité approuvé le compte définitif de liquidation au 31/12/2020, déchargé Monsieur Kamrol ZAMAN demeurant 40 rue Adolphe Coll - 31300 TOULOUSE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2020.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100984

POLE INSTITUT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8.000 Euros
Siège social et de liquidation :
Allée de Montalton
Centre commercial Le Château
31120 ROQUETTES
501 550 057 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale réunie le 2 janvier 2021 allée de Montalton Centre commercial Le Château - 31120 ROQUETTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David COHEN SKALLI, demeurant 2426 chemin de la Chapelle - 06360 EZE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

G2101039

LA BRUGUIERE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
Centre commercial Le Château
31120 ROQUETTES
400 255 741 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale réunie le 2 janvier 2021 au centre commercial Le Château - 31120 ROQUETTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yves COHEN SKALLI, demeurant 36 B avenue Vincent Auriol - 31120 ROQUETTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

G2101040

SASU JYR BAT

L'assemblée générale extraordinaire de la SASU JYR BAT au capital de 500 €, 142 route de Seysses, Ap 22 - 31100 TOULOUSE, réunie le 30 octobre 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. AMRI Faicel de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée, les comptes définitifs sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

G2101067

**FR IMMO**

SCI au capital de 20.000,00 Euros
Siège social :
15 allée de CATCHERE
31770 COLOMIERS
R.C.S. n° 799 096 573 Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30/09/2021, l'assemblée générale après avoir entendu le rapport du liquidateur, a :

- Approuvé les comptes de liquidation ;

- Donné quitus au Liquidateur MEDINA Audrey, demeurant Rue Cyrielle CAIRE - 32600 L'ISLE JOURDAIN et déchargé ce dernier de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2101075

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****EPOUX ROSSIGNOL**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Louise EPAILLY le 18 novembre 2021, Monsieur Richard Jean Daniel ROSSIGNOL et Madame Patricia CALS, son épouse, demeurant ensemble à BEAUZELLE (31700), 32 rue des Mimosas, nés savoir :

- Monsieur ROSSIGNOL à BLAGNAC (31700) le 13 avril 1959 ;
- Madame CALS à MONTAUBAN (82000) le 30 juin 1958.

Mariés à BLAGNAC (31700) le 18 septembre 1982.

Ont convenu dans l'intérêt de la famille, d'aménager leur régime matrimonial en lui adjoignant une société d'acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Louise EPAILLY, notaire à BEAUZELLE (31700), 17 rue de la République.

Pour avis et mention : Me EPAILLY, Notaire.

G2101170

AVIS**ADMINISTRATIF****PRÉFET DE LA HAUTE GARONNE****Extrait d'un avis de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)**

Réunie le 17 novembre 2021, la CDAC de la HAUTE GARONNE a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, présentée par la SCI RIQUET 77 (8 chemin de Genêts - 31120 PORTET SUR GARONNE), pour la création d'un ensemble commercial de 1.665 m² de surface de vente comprenant 3 bâtiments et 4 cellules, dont un magasin Biocoop de 800 m² (route de Bayonne - 31300 TOULOUSE).

Fait à Toulouse, le 17 novembre 2021
Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Muret, secrétaire générale adjointe chargée de l'urbanisme et de l'aménagement commercial.

Signé : Cécile LENGLET.

G2101160

PRÉFET DE LA HAUTE GARONNE**Extrait d'un avis de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)**

Réunie le 17 novembre 2021, la CDAC de la HAUTE GARONNE a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, présentée par la SCI Caso Patrimoine (12 rue Mirepoix - 31000 TOULOUSE), pour la création d'une grande surface de vente sur le site de l'ex-UGC (9 allée du pdt Franklin Roosevelt - 31000 TOULOUSE).

Fait à Toulouse, le 17 novembre 2021.

Pour le préfet et par délégation, le sous-préfet de Muret, secrétaire générale adjointe chargée de l'urbanisme et de l'aménagement commercial.

Signé : Cécile LENGLET.

G2101167

VENTE CESSION**ATTRIBUTION D'APPORTS****SARL MDF 82/ SASU JLSB 82****Avis de cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Maître Manuel VILLANUEVA, Notaire à BRESSOLS (82710), 14 route de Montauban le 15 novembre 2021 en cours d'enregistrement au SPFE MONTAUBAN 1, a été cédé :

Par la SARL MDF 82, au capital de 10.000 €, dont le siège est à VILLEBRUMIER (82370), 5 rue Haute, N° SIREN 534 537 147, R.C.S. MONTAUBAN.

A la SASU JLSB 82, au capital de 10.000 €, dont le siège est à VILLEBRUMIER (82370), 5 rue Haute, N° SIREN 904 403 995, R.C.S. MONTAUBAN.

Le fonds de commerce lui appartenant, multiservices d'alimentation générale, dépôt de pain, de pâtisserie et de viennoiseries, de boissons à emporter, dépôt de gaz, boucherie, charcuterie, volailles, crèmerie, photo, pressing, mercerie, librairie, presse, point relais colis sis à VILLEBRUMIER (82370), 5 rue Haute, connu sous l'enseigne «VIVAL», et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de MONTAUBAN, sous le numéro 534 537 147.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Moyennant le prix principal de 135.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 110.000,00 € et au matériel pour 25.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

G2101033

REDRESSEMENT**JUDICIAIRE**

Jugement en date du 09 novembre 2021 du tribunal judiciaire de TOULOUSE modifiant le plan de redressement de

Luciano FERRARI

agent commercial, demeurant 10 AVENUE DE REVEL - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE (DOSSIER : N° RG 19/01163 - N° Portalis DBX4-W-B7D-OJHT) commissaire à l'exécution du plan : Me Julien PAYEN SELARL JULIEN PAYEN, demeurant 54 RUE PARGAMINIÈRES - CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.

Le Greffier.

G2101139

Tarn-et-Garonne**CONSTITUTION****DE SOCIETE****BY MARIE DAUCH (GRISOLLES)****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRISOLLES du 29 octobre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : BY MARIE DAUCH (GRISOLLES).

SIÈGE : 10 rue François Faugères - 82170 GRISOLLES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Coiffure en salon et à domicile, vente de produits capillaires et accessoires, vente d'objets de décoration

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Marie DAUCH, demeurant Lot Les Jardins de Marjo - Route de Grisolles - Lieudit «Le Cammas» - 82600 AUCAMVILLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis : Le président.

G2101018

TEROUCHO**Avis de constitution**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION : TEROUCHO.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue de la Fraternité - 82000 MONTAUBAN.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

GERANCE : Régine MARENCO et Eric MARENCO demeurant au 692 avenue de Beausoleil à MONTAUBAN (82000).

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de MONTAUBAN.

Pour avis.

G2101126

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

MODIFICATION

DE STATUTS

GAEC D'ALBA

Capital 114 428,23 €
Siège social : Saint Nazaire - 82440 REALVILLE
342 687 282 R.C.S. Montauban

Par AGE du 15/10/2021, il a décidé à effet au 15/10/2021 :

- La réduction du capital à 112.590 € ;
- La transformation du GAEC D'ALBA en SARL D'ALBA.

L'OBJET SOCIAL : L'exercice d'activités agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural, et les travaux agricoles, à savoir toutes prestations et services liés directement ou indirectement à l'agriculture, l'exploitation et la gestion des énergies renouvelables notamment l'énergie photovoltaïque.

GÉRANT : M. Claude GAZZOLA demeurant 1160 chemin de fittes - 82440 REALVILLE.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2100953

SCI VIDAL DUCHET

Par acte de cessions de l'ensemble des parts sociales détenues par, Madame Corinne VIDAL, demeurant à CAUSSADE (82300), 93 avenue du Général Leclerc, suivant acte établi par Me Florent PAREILLEUX, Notaire à MONTPEZAT DE QUERCY en date du 22 et 27 octobre 2021, dans la société civile immobilière dénommée SCI VIDAL DUCHET, au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à CAUSSADE (82300), 93 avenue du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro R.C.S. 853 475 374, au profit de Monsieur Guillaume DUCHET, demeurant à MONTALZAT (82270), 930 chemin de Marçayran, a été décidé :

1°) le transfert du siège social de ladite société

ANCIEN SIÈGE SOCIAL : 93 avenue du Général Leclerc - (82300) CAUSSADE.

Nouveau siège social à compter du 27 octobre 2021 : 930 chemin de Marçayran - (82270) MONTALZAT

2°) changement de gérant comme suit :

- cessation des fonctions de gérant de Madame Corinne VIDAL par suite de sa démission ;
- nomination aux fonctions de gérant de Monsieur Guillaume DUCHET, demeurant à MONTALZAT (82270), 930 chemin de Marçayran.

Effet à compter du 27 octobre 2021.

G2101092

EARL DE BOUFFE-VENT

Capital 36.000 Euros
Siège social : «Saint-Jean»
82500 BEAUMONT DE LOMAGNE
428 672 208 R.C.S. Montauban

Par AGE en date du 31/10/2021, il a été décidé de modifier la gérance : M. Olivier HAMON, demeurant à «En Cazelle» - 82500 AUTERIVE est nommé gérant en remplacement de Mme Nicole HAMON née ESCARNOT, gérante démissionnaire.

Pour avis : La gérance.

G2100753

SARL FRANCE DECOR DISTRIBUTION

Rectificatif à l'annonce N°G2100644, publiée dans La Gazette du Midi du 01/11/2021 concernant SARL FRANCE DECOR DISTRIBUTION : Il fallait lire : R.C.S. PERPIGNAN au lieu et place de R.C.S. COMPIEGNE.
G2101123

DEVIL AUTO

EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
462 avenue de la libération
60150 LONGUEIL ANNEL
791 907 843 R.C.S. Compiègne

Suivant décision du gérant du 07/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 64 route de Lafrançaise - 82100 CASTELSARRASIN à compter du 01/10/2021.

ASSOCIÉ/GÉRANT : M. LELEU Michael, demeurant 64 route de Lafrançaise - 82100 CASTELSARRASIN.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de MONTAUBAN.
G2101147

ZIYATI CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 Euros
Siège social : 3 impasse des roses
82370 LABASTIDE ST PIERRE
R.C.S. 898 463 732

Par décision du 31/03/2021 l'associé unique a décidé avec effet du 31/03/2021 de modifier l'objet social comme suite

MACONNERIE GENERALE

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités.

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement.

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Mention sera faite au R.C.S. : MONTAUBAN.

Pour avis.

G2101171

PAINTOPLAC

SASU au capital de 1.000 Euros
11 rue des Mimosas - 32270 AUBIET
883 274 193 R.C.S. Auch

Le 02.11.2021, l'associé unique a transféré le siège social au 42 rue du Général Larroque - 82170 DIEUPENTALE.

PRÉSIDENT : Yannick VINCENTE demeurant 42 rue du Général Larroque - 82170 DIEUPENTALE.

Radiation R.C.S. de Auch et immatriculation R.C.S. de MONTAUBAN.
G2101150

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL RIVIERE DE PEYRE

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Société civile en liquidation au capital de 20.000,00 Euros
Siège social :
«Peyre» - 82190 BRASSAC
Siège de liquidation :
«Peyre» - 82190 BRASSAC
512 294 869 R.C.S. Montauban

L'AGE réunie le 15/11/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Serge LABRO, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
G2100838

CONTESOE

Société civile immobilière au capital de 250 000 Euros
Siège social : 284 route de Montbartier
82170 MONBEQUI
R.C.S. Montauban : 850 873 357

L'assemblée générale extraordinaire du 10/11/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, décharge Madame Elisabeth PICOTTO, de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN (82), en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis et mention : Le liquidateur.

G2100972

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Le tribunal de commerce de MONTAUBAN, par jugement du 02/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : CHRIS MOTOS
Nom :
CHRIS MOTOS (SARL)

Enseigne :
Forme - capital : Société à responsabilité limitée - 2.000,00 €.
Adresse : 15 rue Pasteur - 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE.
R.C.S. MONTAUBAN B 828 369 926
2017 B 161

Si non inscrit au R.C.S. : 828 369 926.
Activité : Vente et réparation de tous véhicules, matériel motoculture et accessoires.

Jugement initial : 10/03/2020.
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101050

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 26/10/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : JOCYSERVICES
Nom :

JOCYSERVICES (SAS)
Enseigne : JOCYSERVICES
Forme - capital : Société par actions simplifiée 1.000,00 €

Adresse : 93 bis, avenue Marceau Hamecher - 82000 MONTAUBAN
R.C.S. MONTAUBAN B 815 068 465
2015 B 592

Si non inscrit au R.C.S. : 815 068 465

Activité : Organisation de formations

Jugement initial : 20/02/2018
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101051

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 09/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination :
Nom :

M. REY YVES

Enseigne :
Forme - capital : 0,00
Adresse : 43 rue DE LA SAUVETAT - 82340 AUVILLAR
R.C.S. MONTAUBAN

Si non inscrit au R.C.S. : 343 870 390

Activité : Maçonnerie générale

Jugement initial : 12/04/2011
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101054

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 02/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : MEGASON
Nom :

MEGASON (SARL)
Enseigne : MEGASON DECIBEL
Forme - capital : Société à responsabilité limitée 10.000,00 €

Adresse : 850 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN
R.C.S. MONTAUBAN B 819 652 462
2016 B 226

Si non inscrit au R.C.S. : 819 652 462

Activité : Import, export, distributeur, franchiseur, grossiste et demi grossiste, détaillant, installateur de tout matériel électronique, acoustique et électroménager

Jugement initial : 04/05/2021
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101053

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 09/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : LES FEES SERVICES
Nom :

LES FEES SERVICES (SARL)
Enseigne :
Forme - capital : Société à responsabilité limitée 2 000,00

Adresse : 14 rue Eugène Delacroix - 82000 MONTAUBAN
R.C.S. MONTAUBAN B 492 219 910
2006 B 444

Si non inscrit au R.C.S. : 492 219 910

Activité : Aide à domicile

Jugement initial : 09/06/2020
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101055

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 02/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : LADUNE
Nom :

LADUNE (SAS)

Enseigne :
Forme - capital : Société par actions simplifiée 40.000,00 €

Adresse : Prat de Valat - 82710 BRESSOLS
R.C.S. MONTAUBAN B 514 637 669
2009 B 390

Si non inscrit au R.C.S. : 514 637 669

Activité : Supermarché

Jugement initial : 04/05/2021
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101052

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 09/11/2021 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de :

Dénomination : HYDROGENE
Nom :

HYDROGENE (SARL)
Enseigne : STUD & COIFF

Forme - capital : Société à responsabilité limitée 2 000,00
Adresse : 709 route du Nord - 82000 MONTAUBAN

R.C.S. MONTAUBAN B 500 754 643
2007 B 555

Si non inscrit au R.C.S. : 500 754 643

Activité : Salon de coiffure

Jugement initial : 11/06/2020
Le Greffier :
Me CRAPOULET

G2101056

AVIS ADMINISTRATIF

SARL ESBTP GRANULATS

Préfecture de LOT ET GARONNE installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté n° 47-2021-11-15-00003 en date du 15 novembre 2021, le préfet de LOT ET GARONNE autorise la SARL ESBTP Granulats, dont le siège social est situé 137 route de Saint Nicolas à Saint-Sixte (47220), à renouveler et étendre l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert de sables et graviers située aux lieux-dits « Bouchon », « Saint Philip », « Parrat Madame », « Croutsats », « Cageard » et « Las Tres Carterades » sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas de la Balmerne (47220).

Les activités exercées relèvent de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubrique n°2510-1 soumise à autorisation.

Une copie de cet arrêté est publiée sur le site internet de la préfecture et se trouve déposée à la mairie de Saint-Nicolas de la Balmerne pour être mise à disposition de toutes personnes souhaitant en avoir communication.
G2101135

SARL ESBTP GRANULATS

Préfecture de LOT ET GARONNE installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté n° 47-2021-11-15-00002 en date du 15 novembre 2021, le préfet de LOT ET GARONNE autorise la SARL ESBTP Granulats, dont le siège social est situé 137, route de Saint Nicolas à Saint-Sixte (47220), à exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires située aux lieux-dits « Taman », « Au Tintade », « Pardien » et « Au Peyrets » sur le territoire de la commune de Saint-Sixte (47220).

Les activités exercées relèvent de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubrique n° 2510-1 soumise à autorisation.

Une copie de cet arrêté est publiée sur le site internet de la préfecture et se trouve déposée à la mairie de Saint-Sixte pour être mise à disposition de toutes personnes souhaitant en avoir communication.

G2101136

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÉGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

**ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES
PAR MAIL EN FORMAT WORD**

annoncelegale.gazm@forumeco.com



SUDUCA
COMMISSAIRE - PRISEUR

VENTES AUX ENCHÈRES

JEUDI 26 NOVEMBRE À 10H00
745 CHEMIN DE GUERIE - 31370 POUCHARRAMET



MATERIEL DE MENUISERIE PVC
Suite à LJ de la société PROFIL SOLUTION

Matériel d'exposition
Vérandas et pergolas PVC
Ensemble informatique HP
Véhicules : Ford Transit et Citroen Nemo

Exposition publique :
Une demie heure avant la vente
Catalogue visible sur interencheres.com

Paiement par carte ou virement bancaire, espèces
dans les limites légales
Frais judiciaires : 14.28 % TTC

Maître Guillaume SUDUCA - Commissaire Priseur Judiciaire
2, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
SIREN : 852 033 257

05.61.29.79.88
ventes@suduca.com
www.suduca.com



SUDUCA
COMMISSAIRE - PRISEUR

VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 26 NOVEMBRE À 14H00
8 RUE DU CHAMP DU MOULIN - 31120 ROQUETTES



**MACHINES OUTIL, MECANIQUE DE PRECISION,
METROLOGIE**

Suite à LJ de la société SOLUFAB SYSTEM
ZEISS - Contura G2, Modèle 10/12/6,RDS
NIKKEN - Diviseur CNC260AA61
Portes pinces dont BIG, NIKKEN, GISS et WNT,
pinces de ER32 à ER16



Exposition publique :
le jour de la vente de 10H à 12 H
Vente live sur interencheres.com

Paiement par carte ou virement bancaire, espèces
dans les limites légales
Frais judiciaires : 14.28 % TTC

Maître Guillaume SUDUCA - Commissaire Priseur Judiciaire
2, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
SIREN : 852 033 257

05.61.29.79.88
ventes@suduca.com
www.suduca.com



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JEUDI 25 NOVEMBRE
À 14H30**

**LIVRES ANCIENS et MODERNES,
DOCUMENTS, GRAVURES**

Contact : Frédéric HARTMAN
E-mail : freddy.hart@outlook.com - Tél. : 06 11 45 41 10

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

Port du masque obligatoire - Distanciation (1 m entre chaque personne)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
JEUDI 25 NOVEMBRE
DE 10H À 12H

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004

WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

**COMPARÉ À VOTRE
PREMIER COMBAT,
CE N'EST PAS SI DUR
DE FAIRE UN DON
DE MOELLE OSSEUSE.**

**DANS 75% DES CAS,
LE DON DE MOELLE OSSEUSE SE FAIT
PAR PRÉLÈVEMENT DANS LE SANG.**

Renseignez-vous sur
dondemoelleosseuse.fr



MARDI 30 NOVEMBRE A 10H & 14H

Suite contentieux bancaires Développement Maxime Compagnie, AERO COMPOSITE, MOREAU, INES, CANCEL, Sté de Broyage et Travaux Forestiers

Pour tous renseignements, merci de contacter :

- Gaël MONSINJON au 06.98.01.16.60
- Serge CLAUSEN au 06.88.27.28.71

Inscription obligatoire

ENCHÈRESVOMAT
MATÉRIELS D'OCCASION

PASS SANITAIRE EXIGE

ZI Tavernie - 31150 Bruguières - France

- Frais de vente à la charge de l'acquéreur : 13 % HT
- Vente faite en HT
- Commissaires-Priseurs habilités : Eric PRIM - Serge CLAUSEN - Gaël MONSINJON
- N°Agrément : 2007-635

Expositions :















- Lundi 29 Novembre de 14 h 30 à 17 h 30
- Mardi 30 Novembre à partir de 8 h

En raison des mesures sanitaires :

- Port du masque obligatoire
- Respect des gestes barrière
- Distanciation physique

300 LOTS

- Inscription avec dépôt de chèque obligatoire
- Paiement par virement bancaire
- Enlèvement **EXCLUSIVEMENT** sur rendez vous
- Aucun enlèvement le jour de la vente

<p>2018</p>  <p>8X4 DAF CF 480 FAD Polybenne DALBY 5250 FDX</p>	<p>2016</p>  <p>Camion frigo RENAULT D 12 Gpe CARRIER SUPRA 850 M + 1/2 hayon</p>	<p>2012 & 2015</p>  <p>CABSTAR 35-11 nacelle CTE ZED 20 MASTER DC125 nacelle TIME ETL 32</p>	<p>2011</p>  <p>RENAULT MASTER DCI 125 Minibus 16 + 1</p>	
<p>13 000 kms 2020</p>  <p>RENAULT MASTER Benne</p>	<p>2019</p>  <p>MASTER DCI 130 E6 Benne</p>	<p>2019</p>  <p>EXPERT 1.6 Blue HDI 115 Premium L2</p>	<p>2010</p>  <p>MITSUBISHI PAJERO d'un ensemble de 30 véhicules ENEDIS</p>	
<p>2018</p>  <p>VOLVO EC 27 D Mini Pelle</p>	<p>2019</p>  <p>KUBOTA KX 019-4 Mini Pelle</p>	<p>3 unités 2020</p>  <p>KUBOTA U 10-3 Mini pelle</p>	<p>2007</p>  <p>KUBOTA KX 080-3 Midi Pelle</p>	<p>10 chariots élévateurs gaz et électrique</p> 
<p>2010</p>  <p>MERLO P 72.10 Télescopique</p>	<p>2009</p>  <p>MERLO P 32.6 PLUS Télescopique</p>	<p>2011</p>  <p>BANDIT BEAST 2680 T Broyeur sur chenilles</p>	<p>2019</p>  <p>MOIROUD EC 0350 Remorque porte engins 3.50 X 1.70</p>	<p>2019</p>  <p>FAUTRAS PROVAN C 100 FAUTRAS OBLIS TP 170 Van à chevaux</p>

ENCHÈRESVOMAT
MATÉRIELS D'OCCASION

LISTE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE :
www.mat.encheresvo.com

☎ 05.62.22.28.22

Actualités

MARCHÉ: TOUJOURS EN BAISSÉ POUR LE CINQUIÈME MOIS CONSÉCUTIF, LES VENTES DE VOITURES NEUVES RECULENT SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS. EN OCTOBRE, LES MODÈLES ÉLECTRIFIÉS ONT DÉPASSÉ 40 % DES IMMATRICULATIONS.

Les mois passent et se ressemblent pour le marché automobile français. Depuis juin, chaque échéance marque une baisse des immatriculations. Près de 31 % de recul en octobre par rapport l'an dernier et plus de 37 % si on compare avec octobre 2019 qui fait office de baromètre pour être la dernière période précédant la crise sanitaire. La chute est sévère, confirmée par les chiffres rendus publics par AAA Data, l'expert des données statistiques: 118 521 ventes contre 188 987 il y a deux ans. 70 000 véhicules de différence: un véritable gouffre. Depuis le début de l'année, c'est 450 000 ventes qui ont été perdues. Les acheteurs particuliers ne sont plus au



PIXABAY

rendez-vous (-7 %), alors que les ventes aux flottes d'entreprises sont toujours bien orientées (+9 %) tout comme les canaux des loueurs courte (+27 %) et longue (+19 %) durée. Quelle part attribuer à la pénurie mondiale de composants électroniques – les semi-conducteurs – dans cette situation? On sait que tous les constructeurs sont touchés et annoncent les uns après les autres des baisses de production massive, faute de pièces disponibles. Toujours est-il que les carnets de commandes sont à la peine, les clients hésitant à patienter de longs mois pour espérer recevoir leur voiture. De même, les retards de livraison s'accumulent et pèsent sur les immatriculations.

Octobre a également été marqué par la poursuite de la montée en puissance des motorisations hybrides et hybrides rechargeables qui ont représenté 28 % du total des 118 521 ventes et des 100 % électriques qui ont atteint 13 %, doublant leur part de marché d'une année sur l'autre. Plus de 40 % pour l'ensemble des motorisations électrifiées: c'est inédit. En parallèle, les voitures roulant au sans-plomb ont plongé: - 43 %. Quant au diesel, le recul de 58 % confirme qu'il est moins que jamais en odeur de sainteté. Sans doute définitivement. **D. M.**

L'ALLIANCE DES MOBILITÉS ET L'ASSOCIATION DES ACTEURS DE L'AUTOPARTAGE À LA RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX SUR LE DÉPLOIEMENT DES NOUVELLES MOBILITÉS EN RÉGION

Le CNPA et l'Alliance des Mobilités étaient présents au salon des Maires qui s'est déroulé mi-novembre. L'occasion de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique, notamment auprès des collectivités locales et des entreprises. L'Association des acteurs de l'autopartage (AAA) avait déjà initié aux côtés de l'Alliance des Mobilités des premiers travaux communs dans le cadre du projet de loi Climat & Résilience, du plan France Relance ou encore du Forfait Mobilités Durables. Cette présence commune au salon des Maires renforce ainsi cette collaboration. La transition écologique dans le secteur des transports passe nécessairement par les territoires, et les AOM ont un rôle déterminant à jouer.

moteur

Essai. Le nouveau crossover coupé suédois dispose de deux moteurs électriques d'une puissance dépassant 400 ch et d'une autonomie de 420 km. Pas d'alternative possible.

Volvo C40 Recharge : exclusivement électrique



Elaboré sur le XC40, le SUV C40 Recharge se distingue par son profil de coupé cinq portes.

En 2030, la gamme Volvo sera exclusivement électrique. Non seulement les moteurs thermiques disparaîtront pour toujours du catalogue mais aussi les hybrides et hybrides rechargeables. Un choix définitif. Le premier modèle préfigurant ce virage radical arrive sur le marché. Il s'agit du crossover C40 Recharge animé par deux moteurs électriques. Aucune autre motorisation n'est prévue!

Attention à ne pas faire la confusion entre le (ou la) C40 Recharge et la XC40. Cette dernière, élue « voiture de l'année » il y a deux ans, est disponible en de multiples motorisations dont certaines 100 % électriques et partage de nombreux points communs avec la C40 Recharge.

La principale différence esthétique entre les deux cousines, assemblées l'une et l'autre sur les mêmes chaînes de montage à Gand, l'usine

belge de la marque, situe dans la partie arrière. Alors que la XC40 propose un profil de SUV plutôt classique avec un montant latéral arrière épais, la C40 Recharge suit la tendance actuelle du design avec une silhouette plus élancée de « coupé ». Les guillemets s'imposent pour ce qui est d'abord un SUV cinq portes. Cela vaut pour toute la nouvelle génération de ces hybrides stylistiques qui se jouent des genres. Inutile de faire la fine bouche, la C40 Recharge a fière allure et paraît visuellement plus dynamique que la XC40 avec sa ligne de toit fuyante et sa hauteur minorée de 69 mm. De dos, la lunette arrière inclinée et les blocs feux au design onduoyant remontant à l'aplomb de la troisième vitre latérale renforcent sa personnalité.

À bord, on est dans l'univers Volvo. La présentation est à la fois sobre et luxueuse. Mais inutile d'espérer une sellerie cuir ou même un volant recou-

vert de peau animale. Le constructeur a décidé d'y renoncer définitivement sur la totalité de ses nouveaux modèles pour proposer de nouveaux matériaux issus de sources végétales et recyclés. La version de lancement sur le marché français, baptisée « First Edition » est richement équipée: assistance à la conduite intelligente avec régulateur de vitesse adaptatif, détecteurs d'angle morts, accès sans clé, sièges avant électriques chauffants, volant chauffant, chargeur de téléphone par induction, toit panoramique transparent, optiques directionnel pixel, système audio Harman-Kardon, pompe à chaleur, roues de 19 pouces montés en pneus quatre saisons.

L'ACCENT MIS SUR LA SÉCURITÉ

Pionnier de la sécurité depuis les années 60, Volvo dote ses voitures d'un ensemble d'aides à la conduite et de dispositifs

garantissant une sécurité passive de haut niveau. La C40 Recharge dispose d'une longue liste d'équipements destinés à ce qu'il n'y ait « plus aucun mort à bord d'une Volvo » selon la volonté explicite mise en avant à maintes reprises par le constructeur.

Le crossover suédois est animé par deux moteurs électriques, implantés sur les deux essieux ce qui en fait une traction intégrale permanente: ils développent 408 ch, ce n'est pas rien. En particulier en matière de reprises (couple de 660 Nm) et d'accélération avec un 0 à 100 km/h réalisé en moins de cinq secondes. Un chrono digne des coupés sportifs les plus performants du marché.

Une puissante batterie de 78 kWh, capable de récupérer 80 % de son énergie en une quarantaine de minutes sur une borne de recharge adaptée, assure une autonomie évaluée par le constructeur à environ 420 km. Avec la promesse d'une amélioration dans l'avenir grâce à des mises à jour logicielles opérées à distance.

Afin de faciliter le quotidien de ses clients, Volvo a prévu d'associer à la C40 Recharge un ensemble de services: entretien, garantie, assistance, assurance, solutions de recharge à domicile. Le tarif de la C40 Recharge « First Edition » de 62 250 € est assorti d'une remise automatique de 4 % pour passer sous la barre des 60 000 € et bénéficier d'un bonus écologique de 2000€.

DOMINIQUE MARÉE



Volvo propose une présentation intérieure à la fois sobre, moderne et raffinée.

Musique. Une œuvre de Bruno Mantovani, le 24 novembre.

Amours, en première mondiale au Capitole



La soprano Gabrielle Philiponet et la pianiste Varduhi Yeritsyan interprètent *Amours* de Brun Mantovani.

Le Théâtre du Capitole accueille le 24 novembre à 20 heures, la création mondiale d'*Amours*, la nouvelle œuvre de Bruno Mantovani, considéré comme l'un des compositeurs français les plus importants de notre époque. Passé maître dans l'écriture orchestrale, la musique de chambre et l'opéra, le compositeur s'essaie cette fois à la mélodie pour voix et piano. Avec *Amours*, dédié à ses deux interprètes, la soprano albigeoise Gabrielle Philiponet et la pianiste d'origine arménienne Varduhi Yeritsyan, Bruno Mantovani choisit la forme intimiste du cycle et les vers du grand poète de la Renaissance Étienne Jodelle. Et

pour servir d'écrin à cette création mondiale, le compositeur a souhaité faire entendre son *Quatuor n°5*, également donné pour la première fois, et l'éclatant *Quintette avec piano* de Schumann, interprétés par le Quatuor Voce. C'est le directeur artistique du Théâtre du Capitole, Christophe Ghristi, qui a suggéré au compositeur de faire cette incursion dans ce nouveau champ artistique. « Si j'ai toujours été fasciné par la mélodie avec piano, je n'avais jamais osé me consacrer à ce genre avant l'écriture des *Amours*, détaille le compositeur. La pureté de cet effectif où le texte guide l'inspiration m'a toujours impressionné et l'union d'une voix seule avec un piano ne me

semblait pas en accord avec mon goût naturel pour la luxuriance sonore et pour l'alchimie des timbres ». C'est lui également qui lui a suggéré Étienne Jodelle, auteur du recueil posthume *Les Amours*.

Formé au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris où il a remporté cinq premiers prix et dont il a été le directeur jusqu'en 2019, Bruno Mantovani est un musicien polyvalent. En tant que chef d'orchestre, il a dirigé de prestigieuses formations en France ou à l'étranger. Mais c'est avant tout comme compositeur, qu'il s'est fait connaître.

0561631313

www.theatreducapitole.fr



ANNE-ELYSE BARRE

Humour. À Odysud les 24 et 25 novembre.

Ma parole!

Vincent Roca est à l'affiche du Petit Théâtre Saint-Exupère à Blagnac avec son dernier spectacle *Ma parole!* Armé de sa verve érudite et de son esprit aiguisé, l'humoriste feuillet le dictionnaire, il vérifie si les mots sont bien rangés dans l'ordre. Il jongle avec les verbes et les vocables, joue les acrobates de la grammaire et de la syntaxe... Jusqu'au vertige. Il invente un phrasé qui sauve du désespoir, aborde le suicide, les religions, la banalité et les amours fracassées. Il ramène Proust et Duras, fait ses bons mots sans calembours. Il distord les sens en délire droliques. Avec ses gants blancs et son chapeau claqué, il se fait prestidigitateur, hâbleur virtuose. Il réinvente l'histoire et le monde dans une fusion d'humour et d'intelligence.

0561717510

www.odysud.com

Théâtre. Un spectacle de Yuval Rozman, les 26 et 27 novembre.

The jewish hour au Sorano

Bienvenue dans le studio de *The Jewish Hour*, un talk-show radiophonique amateur enregistré en direct de Netanya (destination phare des Français nouvellement israéliens), et qui traite de l'actualité « à travers le prisme du peuple élu ». Parmi les chansons, les différentes rubriques, les invités du jour, la présentatrice reçoit notamment pour l'inauguration de son émission phare un impayable Bernard-Henri Lévy. Petit à petit, l'émission dégénère et sombre dans le chaos. Les clichés s'enchaînent jusqu'à l'absurde, et la violence monte jusqu'à ce qu'un incident en direct ne fasse définitivement basculer le programme.

Une comédie enlevée mais amère, où la plume au vitriol de Yuval Rozman et le jeu ébouriffant des trois interprètes nous entraînent dans le nœud complexe des obsessions et névroses d'un peuple – en n'oubliant pas au passage de jeter une lumière subtile mais vive



L'auteur metteur en scène Yuval Rozman aborde frontalement la question de ce que ça signifie d'être juif aujourd'hui et jette un regard aussi subtil qu'acérbe sur les obsessions et les névroses de son peuple.

sur cet objet non moins complexe qu'est la judéité en France. Comme le souligne l'artiste, installé dans notre pays depuis quelques années, « c'est en France que j'ai découvert que j'étais juif ». Deuxième volet de *La Trilogie de ma terre*, et lauréat du prix Impatience

récompensant la jeune création théâtrale contemporaine, *The Jewish Hour* impose Yuval Rozman comme un dramaturge d'une audace désarmante, et un metteur en scène brillant : dynamitant avec la même intelligence le politiquement correct ambiant et la

(feinte) « radicalité » de tous bords, il parvient dans le même mouvement à inscrire au cœur de son spectacle cette étrange mélancolie d'un peuple qui, même en ses terres, n'a encore pas achevé son long exil.

0532093235

www.theatre-sorano.fr

Actualités

HAPPY HOUR À L'HEURE VIENNOISE
LE 27 NOVEMBRE À 18 HEURES
À LA HALLE AUX GRAINS



HAKAN ROIDER

Robert Trevino à la tête de l'ONCT le 27 novembre.

Une heure pour découvrir le grand répertoire symphonique sous la baguette de chefs de premier plan : tel est le concept des concerts Happy Hour, devenus des rendez-vous incontournables pour les mélomanes toulousains. Dans ce cadre, l'Orchestre du Capitole propose un nouveau rendez-vous le 27 novembre à la Halle aux Grains à 18 heures. Au menu, un voyage au centre de l'Europe. Le chef américain Robert Trevino nous transporte vers la Vienne fin de siècle, bouleversée par Gustav Klimt et par Sigmund Freud, célébrée par Richard Strauss et Stefan Zweig. À l'affiche *Blumine* et la *Symphonie n°1 Titan* en ré majeur de Gustav Mahler qui nous plongent au cœur de l'âme viennoise.

J'ENTENDS BATTRE SON CŒUR
À L'ESCALE DE TOURNEFEUILLE
JUSQU'AU 25 NOVEMBRE

Lou Broquin, de la Compagnie Créature, installe sa dernière création, *J'entends battre son cœur*, à L'Escale de Tournefeuille, en partenariat avec Marionnettissimo et le Théâtre de la Cité, un spectacle inspiré du texte d'Henri Bornstein. Elle attend un enfant. Jour après jour, elle voit son corps se transformer. Mois après semaines, elle découvre les sensations intérieures, le regard des autres sur elle, les souvenirs d'enfance qui reviennent, la douceur et les craintes du père à venir. Quand surgissent les joies et les doutes, elle parle à son futur enfant. Un monologue sensible et poétique qui raconte de l'intérieur les bouleversements intimes, corporels et psychiques de la maternité. Lovés au creux d'un dispositif scénique immersif et sensoriel qui est à lui seul une forme animée, les spectateurs cheminent dans cette odysée organique.

Réervations : www.marionnettissimo.com

SANS FINS AU THÉÂTRE DE LA CITÉ
DU 22 AU 27 NOVEMBRE



ANNA'S GOURNAY

Dans *Thomas l'Obscur*, roman référence dans le milieu littéraire mais injustement méconnu, Maurice Blanchot loge une question fondamentale : Qui est l'autre ? En traçant les contours d'une intrigue amoureuse réduite au strict nécessaire (on se croise, une main est frôlée, un prénom prononcé...), l'auteur explore l'immense drame de la simple présence d'un autre. Simon-Élie Galibert se risque à tenter *Thomas l'Obscur* au théâtre comme une traversée (avec les moyens du théâtre), des émotions contradictoires ; des sensations douces et surprenantes que procure la lecture du roman. Car, finalement, l'acte théâtral même, ne repose-t-il pas sur une question analogue : Qui est l'autre face à moi ?

0534450505 www.theatre-cite.com

en bref

Mélanie Lehoux. Elle aurait pu faire du piano, sa vie. Elle a finalement opté pour le BTP et a su se frayer un chemin avec témérité. Après différentes fonctions au sein du groupe Eiffage, elle a fondé Ibat, éditeur toulousain de logiciels de gestion des achats et de la main-d'œuvre des chantiers du BTP, qui ne cesse d'évoluer.

Une bâtisseuse dans l'âme

Dans ses yeux azur d'un éclat espiègle, transparaît le tempérament indépendant d'une femme qui a toujours su se fier à son instinct pour tracer sa route, dans un univers qui se veut plutôt réservé aux hommes. Mélanie Lehoux, qui dans sa jeunesse, a joué sur la terre battue en compétition au niveau national, portant la casquette de capitaine d'équipe, a la trempe des sportifs mais aussi celle des entrepreneurs. C'est ce qui se dégage de cette chef d'entreprise et jeune mère de famille, dès les premiers échanges autour d'un café qui joueront les prolongations. À l'aube de la quarantaine, avec l'esprit d'une marathonnienne, elle a su gagner des sets dans le milieu du BTP, malgré quelques déceptions.

Au fil de son parcours, elle est devenue l'une des rares femmes à tenir les rênes d'une start-up spécialisée dans la tech et le bâtiment à l'échelle nationale, baptisée Ibat. De son propre aveu, porter l'étiquette d'une femme n'a pourtant pas été une gageure pour se frayer un chemin. Sa passion, son pragmatisme, son côté maternel et parfois ses « coups de gueule » ont fait sa réputation. « Je n'ai pas réfléchi comme ça et je ne me suis jamais posé la question, assure-t-elle. Pour moi être une femme ou un homme, ce n'est pas ce qui fait la différence. Je me suis inté-

gré en montrant ce que j'étais capable de faire et j'ai toujours eu soif de liberté. » Forte d'une expérience sur les chantiers notamment en tant que conductrice de travaux, puis acheteuse et responsable des achats au sein du groupe Eiffage, elle a décidé, à l'issue d'un MBA, de faire valoir ses idées à travers la création d'Ibat, en 2016. Son ambition ? Alléger la charge administrative des professionnels du BTP responsables de la gestion financière des chantiers et des achats via des solutions digitales. « À ce moment-là, j'étais category manager, à savoir un poste d'acheteur en charge de catégories d'achats spécifiques. Je commençais à avoir fait le tour de mes missions, l'environnement de l'entreprise avait changé et je tournais en rond. J'ai alors décidé d'entreprendre un MBA dans les achats en alternance à Genève, ce qui a pointé des problématiques dans notre fonctionnement et des marges d'amélioration. J'ai bâti une stratégie d'innovation et développé un processus autour d'une démarche de *lean design thinking*. Mon projet n'a pas intéressé mon employeur, mais je me suis dit qu'il pouvait intéresser d'autres professionnels. J'ai moi-même vécu la vie de chantier en passant un tiers de mon temps à gérer des dépenses sur des fichiers Excel au lieu de me concentrer sur des objectifs à forte valeur ajoutée, ce que je considère comme du temps improduttif », détaille celle qui a alors pris son destin en main.

Le projet mûrit pendant un an et demi. Trois mois après sa création notamment grâce à une campagne de *love money*, la start-up, qui aujourd'hui réunit une trentaine de talents, démarre sur les chapeaux de roue et tape dans l'œil du groupe Demathieu Bard. Après une phase pilote, en 2018, la solution Ibat investit des chantiers dans toute la France. Aujourd'hui, de grands groupes tels que Spie Batignolles, Etpo, Paris Ouest, GCC, etc., mais aussi des TPE et PME, font appel à cet outil. Quid de son fonctionnement ? « La solution est composée d'un SI achat et d'un outil de gestion des temps et activités (GTA), lequel est spécifique au BTP et nous sommes les seuls à le proposer sur le marché français. Côté achat, il n'existait pas d'outil adapté aux besoins des entreprises, à savoir un outil facile à déployer, intuitif, permettant d'acheter de manière efficace dans les conditions du chantier et répondant aux besoins spécifiques du BTP.

Nous avons ainsi réussi le pari d'apporter une solution concrète dans un environnement où la maturité digitale est encore faible, et la maturité d'achat est naissante. Nous visons le marché européen ». La start-up, qui entend élargir son fichier clients en dehors du BTP, s'apprête donc à dévoiler fin novembre sa nouvelle solution d'e-procurement, iSyBuy. En marge, elle vient de boucler son quatrième tour de table à hauteur de 2,1 M€ auprès de Pro BTP Innovation, de la Caisse d'Épargne, de la Banque Populaire, de Bpifrance, et avec la participation de la Région Occitanie, pour continuer à développer son logiciel. Une belle consécration pour sa fondatrice qui n'a pas froid aux yeux.

Les jeux stratégiques et de construction ont beaucoup bercé l'enfance de cette fille d'enseignants. Pourtant, rien ne la prédisposait à faire carrière dans le bâtiment, évoluant surtout dans deux univers opposés à savoir le sport et la musique. Si pendant plus de dix ans, l'odeur du béton est devenue l'un de ses moteurs, c'est au son du piano que cette mélomane aurait aimé jouer sa partition et tracer son avenir. « Mes parents me répétaient qu'il fallait être excellente pour se faire une place mais je n'étais pas surdouée. On me disait aussi que de vivre de la musique était difficile. J'ai alors suivi les conseils. Je l'ai vécu un temps comme une privation mais, aujourd'hui, j'ai trouvé ma voie. S'ils n'avaient pas insisté, je pense que j'aurais exercé comme professeur de piano », souligne-t-elle.

Cette native de la campagne strasbourgeoise a toujours été une femme pressée, nourrie à l'autonomie. À 15 ans, elle quitte la maison de ses parents pour habiter dans un appartement du centre-ville de Strasbourg, aux côtés de sa sœur aînée de deux ans de plus qu'elle. « Matheuse dans l'âme, j'avais des manques en littérature. L'idée était d'intégrer un bon lycée qui mettait ces matières à l'honneur. Je n'ai pas éprouvé de peur ni de difficulté à m'éloigner de la maison familiale. D'autant que ma sœur était avec moi et cela a fortement resserré nos liens et notre complicité, bien que nous soyons très différentes. Ma mère nous a poussées à être autonomes, à faire nos propres choix en tant que femme. Pour moi, c'était donc une situation normale. Nous n'en avons même pas profité pour faire des bêtises ! », confie-t-elle.

Avec une forte envie de bâtir



quelque chose, la jeune femme intègre l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse (Insa), avec l'option sportive. Ses stages la mènent sur différents terrains : d'abord sur une chaîne de production en Alsace où elle décèle des problématiques de management. « Je me suis rendu compte de l'impact des managers sur les différentes équipes pendant les trois huit. Mon rapport de stage portait ainsi sur le sujet "Savoir-être d'un manager : tout ce qu'il ne faut pas faire" ». Puis, passionnée d'architecture, elle décide de suivre un double cursus (Insa et école d'architecture) et de se spécialiser dans le BTP. À la fin de sa quatrième année d'études, bien qu'un stage correctement rémunéré chez Bouygues Construction, avec à la clé une mission consacrée à l'hôpital de Vesoul, lui tende les bras, elle change de plan pour conduire le chantier de rénovation de l'ambassade de France en Mongolie. « Je devais commencer chez Bouygues en juillet. Fin mai, un responsable de l'école a crié dans les couloirs que le ministère des Affaires étrangères recherchait un stagiaire qui correspondait à mon profil. Sur 100 candidats, j'ai été retenue. Mais rien n'était pris en charge, ni le billet d'avion, ni le logement, et ce n'était pas rémunéré. Mes parents étaient plutôt réfractaires à cette idée d'autant que les examens de fin d'études commençaient mi-juin. Je n'avais ni argent, ni passeport. J'ai couru à la banque pour demander un prêt. Je suis partie en deux semaines », détaille-t-elle. Choc culturel garanti pour celle qui voulait embrasser une autre aventure. « Le poste était très intéressant et j'étais en lien permanent avec l'ambassadeur. Au-delà de cette mission passionnante à 22 ans,

j'ai reçu beaucoup d'éléments de compréhension des codes du pays, mais aussi sur son environnement culturel, économique, géopolitique, etc. J'ai passé également des soirées en compagnie de sénateurs, de chefs d'entreprise, etc. Je suis entrée dans le milieu assez fermé du business, j'ai appréhendé les règles du jeu pour tracer mon chemin. J'avais l'impression d'avoir mon destin en main. J'ai adoré cette expérience, même celle de me faire enlever un clou planté dans le pied sans anesthésie... Le retour fut difficile », sourit-elle. Elle revient, des étoiles plein les yeux, avec l'envie de repartir faire de l'humanitaire, mais choisit de poursuivre sa route sous le soleil toulousain, au côté de celui qui deviendra son mari.

Pour valider son diplôme, elle rejoint le groupe Eiffage, dans lequel elle fera une partie de sa carrière. « Le chantier, c'est la vie, s'exclame-t-elle. J'ai commencé en stage avant d'être embauchée. J'étais alors assistante conductrice travaux. Je devais piloter une équipe d'hommes. J'ai toujours aimé l'odeur du béton, l'ambiance du terrain. Je me suis mise dans le moule, jean, tee-shirt et j'avais les cheveux courts à l'époque. J'ai aussi beaucoup joué sur l'humour, et je discutais aussi bien avec un chef de chantier, qu'un compagnon, un chef d'entreprise ou un ingénieur... J'ai adopté une approche maternelle qui s'est révélée efficace car les conditions ne sont pas toujours faciles, tout en gardant un certain caractère. Un jour, un des gars m'a dit : "Ma femme fait la cuisine à la maison et se tait". Mais au final, nous avons fait une bonne équipe. » Au moment de démarrer sa vie professionnelle en CDI, son patron rechigne à choisir une

femme à ce poste. « J'ai écouté sa vision, moi j'en avais une autre ». Finalement, la jeune femme n'essaie pas de le convaincre, et rejoint une autre équipe. « Un autre manager d'Eiffage m'a intégrée dans son équipe pour être conductrice de travaux pour l'hôtel Marriot. J'avais 23 ans. Après la rénovation et le gros œuvre, je touchais ici au corps technique et je me frottai à des normes américaines. Certains sous-traitants ont pris plusieurs semaines à me donner leur confiance », lâche-t-elle. Au bout de deux ans, elle convoite alors d'autres services. Elle devient acheteuse pour le groupe, puis responsable des achats. « En tout, cette expérience a duré six ans, mais j'étais encore jeune. Aujourd'hui, je ne m'y prendrais pas de la même manière ».

S'ensuit alors le chapitre entrepreneurial où elle se considère toujours comme une bâtisseuse. « J'aime avoir une équipe tournée vers la satisfaction du client et développer l'entreprise à travers la cohésion d'équipe, l'autonomie des collaborateurs, la bienveillance et la solidarité sur les projets. »

Sûre d'elle, Mélanie Lehoux n'a jamais fait mystère de ses ambitions, en gardant toujours une longueur d'avance. Cela s'est traduit également durant la crise Covid, pendant laquelle Ibat a enregistré 50 % de croissance. L'entrepreneuse avait en effet déjà opté pour un fonctionnement agile et garde toujours l'innovation dans son viseur.

Malgré un agenda bien rempli, elle a cependant sans difficulté trouvé son rythme entre son rôle de mère et celui de chef d'entreprise. Mais ses envies associatives, elles, devront attendre...

JENNIFER LEGERON

1984

Naissance en Alsace

2007

Après un stage à l'ambassade de France en Mongolie où elle conduit le chantier de rénovation du bâtiment, et un stage chez Eiffage, elle obtient son diplôme d'ingénieur en construction génie civil de l'Insa Toulouse

2007

Deviens conductrice de travaux pour le groupe Eiffage

2009

Au sein du même groupe, prend un poste d'acheteuse avant de devenir responsable des achats cinq ans plus tard puis category manager.

2016

Fondé Ibat à Toulouse

2021

Ibat effectue un 4^e tour de table à hauteur de 2,1 M€ auprès de Pro BTP Innovation